



UNIVERSITÄTS-
BIBLIOTHEK
PADERBORN

Universitätsbibliothek Paderborn

Recherches sur l'ancienne bibliothèque de Corbie

Delisle, Léopold

Paris, 1860

Recherches sur l'ancienne bibliothèque de Corbie

urn:nbn:de:hbz:466:1-9133

RECHERCHES

SUR

L'ANCIENNE BIBLIOTHÈQUE DE CORBIE,

PAR M. LÉOPOLD DELISLE.

1^{re} lecture,
9 mars 1860;
2^e lecture,
23 mars 1860.

Le monastère de Corbie, fondé au milieu du VII^e siècle par la reine Bathilde, fut peuplé d'une colonie venue de Luxeuil¹. C'est assez dire que, dès l'origine, il servit de retraite à des moines qui partageaient leur temps entre la prière, le travail des mains et l'étude. En peu d'années il devint une école célèbre, d'où sortirent plusieurs des hommes qui figurèrent avec le plus d'éclat dans l'histoire politique, religieuse et littéraire du VIII^e et du IX^e siècle. Tels furent, pour ne citer que les noms les plus connus, l'abbé Grimon, que Charles Martel députa en 741 vers le pape Grégoire III²; saint Adalard, le conseiller de Charlemagne³; Adalard le jeune, qui fonda l'abbaye de Corvey, foyer de la civilisation saxonne au IX^e siècle⁴; Wala, dont le souvenir est si intimement lié à celui de Louis le Débonnaire⁵; saint Anscaire, l'apôtre des na-

¹ *Vita S. Balthildis*, Bouquet, III, 573.

² *Fredeg. contif.* III, cv, Bouq. II, 458.

³ Voy. les Vies de saint Adalard, par Paschase et par saint Géraud, Mabillon, *Acta*, IV, 1, 308-358.

⁴ Voyez la Vie de saint Adalard, par Paschase, c. lxxv, Mabillon, *Acta*, IV, 1, 331.

⁵ Voy. la Vie de Wala, par Paschase, Mabillon, *Acta*, IV, 1, 455-522.

SR
26881861

MEMOIRS OF THE

REV. JOHN W. ...

T. XXIV

RECHERCHES

L'ANCIENNE BIBLIOTHEQUE DE CORBEIL

PAR M. LEONARD BELLE

03

SR

2688



101870

1281

tions du Nord¹; Eudes, évêque de Beauvais, à qui Charles le Chauve confia les missions les plus délicates², et qui composa pour l'archevêque Hincmar un traité contre les erreurs des Grecs³; Harbert, abbé de Lobbes, qui possédait à un degré remarquable la science de l'ingénieur⁴; Paschase Radbert, l'un des oracles de l'Église de France au IX^e siècle⁵; Ratramme, le disciple et l'émule de Paschase Radbert⁶; Druthmar le Grammairien, qui professa avec succès dans les écoles monastiques de Stavelo et de Malmédy⁷; enfin, selon toute apparence, le moine Jean, qu'Alfred le Grand appela en Angleterre pour y renouveler l'enseignement des lettres⁸.

Au moyen âge, la prospérité d'une école ne tenait pas seulement à l'habileté des maîtres, elle reposait encore sur la possession d'une de ces riches bibliothèques dans lesquelles les chefs-d'œuvre de l'antiquité latine se conservaient avec les monuments de la littérature ecclésiastique. De bonne heure, Corbie eut donc sa bibliothèque, dont l'importance est attestée par les débris qui nous en sont parvenus.

Quelle était la composition de cette bibliothèque? Comment

¹ Voy. la Vie de saint Ansaïre, par Rimbert, c. IV et V, Pertz, *Script.* II, 692 et 693.

² Voy. les textes indiqués dans les tables des tomes VII et VIII de D. Bouquet, aux mots *Odo Bellovacensis episcopus* et *Odo Corbeiensis abbas*.

³ Flodoard, *Hist. ecclesie Remensis* III, XXIII.

⁴ Folcuini *Gesta abbat. Lob.* Pertz, *Script.* IV, 60.

⁵ *Hist. litt. de la France*, V, 287-314.

⁶ *Ibid.* 332-351.

⁷ Voy. dans *Bibliotheca Patrum* (XVI, 277-380; Paris, 1644) les ouvrages de

Chrétien, précédés de la notice que Jean Trithème a consacrée à cet écrivain.

⁸ Asseri *Vita Ælfredi*, Bouq. VIII, 99. Asser ne dit pas que le moine Jean soit venu de Corbie; mais Mabillon l'a conjecturé avec beaucoup de vraisemblance. Un fait vient à l'appui de la conjecture de Mabillon: ce fut du monastère de Corbie, « ex Corbiensi cœnobio, quod in Francia « situm est, ecclesiastica ea tempestate disciplina opinatissimo, » que furent tirés, au X^e siècle, les maîtres chargés de former les moines d'Abingdon à la lecture et au chant. (*Chronicon monasterii de Abingdon*, ed. Stevenson, I, 129.)

s'est-elle formée? Quels religieux en ont copié ou acheté les volumes? Comment était-elle administrée? Quand a-t-elle été dispersée? Quels dépôts en ont recueilli les débris? Voilà tout autant de questions qui seront successivement examinées dans ce mémoire, et dont la solution ne sera pas sans intérêt pour l'histoire générale des bibliothèques.

I. COMPOSITION DE LA BIBLIOTHÈQUE DE CORBIE, PRINCIPALEMENT
D'APRÈS LES ANCIENS CATALOGUES.

Le plus vieux document qui donne une idée de l'ensemble de la bibliothèque de Corbie au moyen âge est un fragment de catalogue paraissant dater du XI^e siècle. Ce fragment, conservé au Vatican dans le manuscrit 520 du fonds de la reine de Suède¹, est intitulé : *Hi libri reperti sunt in armario Sancti Petri*. Le cardinal Mai, qui a publié ce fragment en 1841², n'a pas hésité à l'attribuer à l'abbaye de Corbie, dont saint Pierre était le patron. Il serait inutile d'entrer dans de longs détails pour justifier cette attribution, que personne n'a songé à contester et qui s'appuie sur les plus solides raisons.

Un second catalogue de la bibliothèque de Corbie, antérieur, selon toute apparence, à la fin du XII^e siècle, après avoir été longtemps gardé à Paris au collège de Clermont³, passa, en 1765, dans la bibliothèque de Meerman⁴, et de là, en 1824, dans la collection de sir Thomas Phillipps, au château de Middlehill⁵. C'est une sorte de répertoire alphabétique, qui a été

¹ Ce manuscrit, autrefois coté 184, est décrit sommairement par Montfaucon (*Bibliotheca bibliothecarum*, I, 18) et par La Porte du Theil (Bibl. imp. suppl. lat. 1653, f. 46).

² *Spicil. Romanum*, V, 202 et 203.

³ *Catalogus mss. codicum collegii Clarom.* p. 285, n. 738.

⁴ Voy. le catalogue des manuscrits de Meerman, p. 132, n. 762.

⁵ N. 1865. (Voy. *Catalogus librorum mss. in bibliotheca D. Thomæ Phillipps*, p. 21.)

publié par les auteurs du Nouveau Traité de diplomatique¹. Tous les savants conviennent que ce catalogue, comme le précédent, s'applique à l'abbaye de Corbie.

Il n'en est pas ainsi d'un troisième catalogue, remontant au commencement du XIII^e siècle, qui remplit quatre feuillets du manuscrit 520 du fonds de la reine de Suède. Un des anciens possesseurs de ce catalogue, qui en savait probablement l'origine, l'a intitulé : *Catalogus librorum Corbeiensis monasterii*². Personne ne s'est inscrit en faux contre ce titre; mais l'interprétation qu'on en a donnée ne me semble pas acceptable. Le cardinal Mai, qui a publié ce catalogue en 1841, a cru qu'il s'agissait non pas de notre Corbie, mais de l'abbaye de Corvey, en Saxe³. J'essayerai de démontrer que cette hypothèse n'est pas admissible, et que le catalogue dont il s'agit se rapporte nécessairement à la bibliothèque de Corbie.

Je pourrais faire observer que le catalogue ne mentionne aucun ouvrage de Tacite, et que la bibliothèque de Corvey a dû sa célébrité à un manuscrit de cet auteur, sans lequel les cinq premiers livres des Annales ne nous seraient pas parvenus⁴; mais, comme on a élevé des doutes sur la provenance du fameux manuscrit de Tacite, je ne m'arrête pas à cet argument.

¹ VI, 230. L'édition des Bénédictins présente des lacunes qu'on peut en partie combler à l'aide d'une copie conservée à la Bibliothèque impériale, résidu S. Germ. 1429, fol. 22.

² Selon toute apparence, ce catalogue est celui qu'André Duchesne passait pour avoir enlevé à la fin d'un manuscrit de Zacharie le Chrysopolitain. (Voy. une note publiée par M. Garnier (*Catalogue des manuscrits d'Amiens*, p. 67), d'après le manuscrit 94 d'Amiens. Conf. l'Hist. manuscrite

de Corbie, par Bonnefons (I, 84, v^o), qui semble dire que le catalogue enlevé par Duchesne faisait partie d'un manuscrit de Névelon, dont il sera question plus bas, p. 288.)

³ *Spicilegium Romanum*, V, 204-212. M. de Mas-Latrie paraît disposé à accepter l'opinion du cardinal Mai. (Voy. *Biblioth. de l'École des chartes*, 5^e série, I, 65, note.)

⁴ Voy. Bandini, *Catalogus cod. lat. bibliothecæ Medicæ Laurentianæ*, II, 831-834.

Une preuve plus décisive se tire de la comparaison du troisième catalogue avec le deuxième, c'est-à-dire avec celui que possède sir Thomas Phillipps. Dans celui-ci, pour ne tenir compte que des volumes les plus rares, on peut noter les articles suivants :

Gregorii Turonensis historia. Gai Cesaris historia. Joseph explanatio in Isaiam. Martialis poeta. Pauli epistole grece et latine. Pollio in XII libris Eneidorum. Titius Lucretius poeta. Tiberii Cesaris pragmaticum. Victoris chronica.

Chacun de ces articles se retrouve sur le catalogue du Vatican. C'est déjà une forte raison de penser que les catalogues de Middlehill et du Vatican se rapportent à une seule et même bibliothèque, celle de Corbie.

On arrive au même résultat en rapprochant du troisième catalogue les nombreux manuscrits antérieurs au XIII^e siècle qui sont authentiquement provenus de Corbie. Le catalogue mentionne environ 330 volumes. Parmi les débris de la bibliothèque de Corbie, j'ai reconnu environ 140 manuscrits dont le contenu répond exactement aux descriptions du catalogue du Vatican. Pour montrer avec quelle exactitude les descriptions s'appliquent aux manuscrits, je prends au hasard les manuscrits latins 250. 2, et 768 du fonds de Saint-Germain, qui tous deux sont venus de Corbie. En tête du manuscrit 250. 2, le copiste a mis cette inscription :

In hoc volumine continentur hi libri Augustini : de natura et origine animæ ad Renatum liber I. Ad Petrum liber I. De conjugis adulterinis ad Pollentium libri II. De jejuniis sabbati ad Casulanum liber I. Contra adversarium legis et prophetarum libri II.

Dans le catalogue du Vatican, nous lisons :

De natura et origine anime liber unus. Ad Petrum liber unus. De adul-

terinis conjugii libri duo. De observatione jejunii liber unus. Contra adversarium legis et prophetarum libri duo.

On voit que le rédacteur du catalogue a, pour ainsi dire, littéralement copié l'inscription mise en tête du manuscrit 250. 2. On peut faire la même observation sur le n° 768. En regard de la table inscrite par le copiste au commencement de ce volume, je mettrai les premières lignes du catalogue du Vatican.

TABLE MISE EN TÊTE DU MANUSCRIT 768. DESCRIPTION CONSIGNÉE AU CATALOGUE.

In hoc corpore continentur hæc :

B. Augustini de pastoribus liber I.

De mendacio liber I.

Ad Cœlestinum epistola una.

Ad Antoninum epistola una.

Ad Gaium epistola una.

Ad Hermogenianum epistola una.

Ad Romanianum epistola una.

Ad Zenobium epistola una.

Ad Nebridium invicem missæ epistolæ VIII.

De avaritia et luxuria sermo I.

Ad quem spectat Prosperi Galli epistola I.

Item ad quem spectat Hilari Galli epistola I.

De predestinatione sanctorum ad quos spectat liber I.

De dono perseverantiæ ad quos spectat liber I.

Ejusdem ad Paulum et Eutropium de perfectione justitiæ liber I.

Item ejusdem ad Timasium et Jacobum liber I.

Epistolæ ejusdem ad Valentinum.

Augustinus de pastoribus liber I.

De mendacio liber I.

Ad Cœlestinum epistola una.

Ad Antoninum epistola una.

Ad Gaium epistola una.

Ad Hermogenianum epistola una.

Ad Romanianum epistola una.

Ad Zenobium epistola una.

Ad Nebridium epistolæ VIII.

De avaritia et luxuria sermo unus.

Prosperi Galli epistola una.

Hylarii, Arelatensis episcopi, epistola una.

Augustinus de predestinatione sanctorum liber unus.

De dono perseverantie libri duo.

De perfectione justitie liber unus.

Ad Timasium et Jacobum liber unus.

Ad Valentinum epistola una.

Comme on peut répéter cette expérience sur plus de cent manuscrits, il n'est pas douteux que le catalogue dont il s'agit ne doive être attribué à l'abbaye de Corbie. Quiconque l'examinera attentivement ne pourra s'empêcher de le considérer comme l'inventaire général, et à peu près¹ complet, des livres conservés à Corbie du temps de Philippe-Auguste.

Mais, pour bien mettre à profit les renseignements fournis par ce document, il importe d'en bien comprendre l'économie. Le but ne serait pas atteint si l'on s'en tenait à l'édition du cardinal Mai. Le texte qu'il a publié est, en effet, loin de représenter le manuscrit original, comme je m'en suis assuré à l'aide d'une copie qui m'a été communiquée par M. Eugène de Certain. L'illustre éditeur voulait surtout donner des titres d'ouvrages; il ne s'est pas inquiété des ressources que l'incorrection et le désordre apparent des anciens catalogues fournissent souvent pour révéler l'origine de différents volumes conservés dans nos bibliothèques; sans tenir compte des paragraphes indiqués par le manuscrit, il a, de sa propre autorité, divisé le catalogue de Corbie en vingt-cinq sections, et chaque section en un certain nombre d'articles. Par suite de ces divisions arbitraires, il est impossible, avec le texte imprimé, de voir si un ouvrage formait à lui seul un manuscrit, ou bien s'il était réuni à d'autres traités pour composer un volume.

L'abus des coupures a été poussé si loin, que, plus d'une fois, la description d'un même volume se trouve scindée en deux parties, dont l'une termine une section et dont l'autre

¹ Je dis *à peu près*, car on y cherche en vain l'indication de plusieurs manuscrits qui appartenaient à l'abbaye de Corbie dès le XII^e siècle, comme le prouvent non-seulement les anciennes notes tracées sur les

gardes de ces volumes, mais encore les désignations formelles que nous rencontrons dans le catalogue du XI^e siècle, conservé au Vatican, et dans celui du XII^e conservé à Middlehill.

commence la section suivante. Ainsi le chapitre XIII se termine de cette manière : 16. *Fortunati de diversis rebus*. 17. *In laudem sanctæ Mariæ liber unus, bis scriptus*. 18. *De vita sancti Martini libri IIII*. 19. *Multa de diversis*. 20. *De virginitate laudanda in sanctis veteris et novi Testamenti*. Le chapitre XIV commence ainsi : 1. *Ænigmata Anthelmi episcopi et Symphosii scholastici*. 2. *Versus Probæ*. Il est cependant certain que tous ces articles se rapportent à un seul manuscrit, le n° 783 du fonds latin de Saint-Germain¹, dont les différentes matières sont exactement indiquées dans une pièce de vers inscrite, au XI^e siècle, sur le dernier feuillet du volume :

Jure sibi librum Corbeia vindicat istum,
 Qui, vix prosaicum quid habens, sed metricæ factum,
 Primo virtutum quarumdam vel vitiorum
 Continet officia, concursus, mutua bella.
 Hic Fortunatus de diversis metra rebus
 Edit, et in sanctæ bis habetur laude Mariæ,
 Bis binisque libris Martini vita celebris.
 Succedunt alia necnon epitaphia multa;
 Passio sanctorum celeberrima Machabeorum.
 Quæ fuit in sanctis sequitur laus virginitatis.
 Pone viri subeunt enigmata qui sua cedunt;
 E[s]t prior Aldelmus, Simphosius estque secundus.
 Ultima Virgilium cecinisse docet Proba Christum².

S'il fallait un second exemple pour montrer combien est défectueux le système suivi pour l'impression du catalogue, je citerais les articles 18 et 19 du chapitre IX, où l'on voit le nom de l'auteur et le titre de l'ouvrage former deux articles séparés : 18. *Rabertus*. 19. *Super lamentationes Hieremiæ*.

¹ Ce manuscrit a été volé en 1791. Mabillon en a publié un *fac-simile* dans le *De re diplom.* p. 353.

² Je donne ces vers d'après une copie de D. Grenier, *Bibl. imp. suppl. lat.* 1548, fol. 110.

Non content d'introduire dans son édition des coupures arbitraires, le cardinal Mai a transposé différents articles, et ces transpositions sont d'autant plus propres à induire en erreur, que le lecteur n'en est jamais averti. On en jugera par un exemple. Le catalogue manuscrit porte : *Vigilii episcopi pro defensione fidei catholice. Epistola Petri Ravennatis ad Eutichiten presbiterum libri V. Augustini ad Paulinum episcopum de cura gerenda pro mortuis liber unus. De octo questionibus*. Ces quatre articles, qui se suivent immédiatement dans le manuscrit, ont été séparés par l'éditeur ; il donne les deux premiers sous les n^{os} 8 et 9 de la cinquième section, et les deux derniers sous les n^{os} 10 et 11 de la troisième. Ces articles, comme ils sont disposés dans le manuscrit du Vatican, forment la description exacte du manuscrit latin 847 de Saint-Germain¹. Si l'on s'en rapportait au texte imprimé, il serait à peu près impossible de reconnaître que ce volume figure sur l'ancien catalogue du monastère de Corbie.

J'ai donc cru nécessaire de préparer une nouvelle édition de ce catalogue. J'en ai revu le texte sur la copie que M. de Certain a rapportée de Rome, puis je l'ai confronté avec les deux autres catalogues anciens et avec plusieurs catalogues de la bibliothèque de Corbie rédigés au xvii^e et au xviii^e siècle ; enfin, autant que c'était possible, j'ai vérifié sur les volumes eux-mêmes les descriptions fournies par les inventaires anciens et modernes. En suivant cette méthode, j'ai obtenu un texte qui, sans s'écarter des leçons du manuscrit, concorde parfaitement avec la composition matérielle des volumes qui nous sont restés de la bibliothèque de Corbie².

Quand on lit ce précieux catalogue, on ne peut se défendre

¹ Ce manuscrit a été volé. — ² Le texte du catalogue sera publié dans l'Appendice à ce mémoire.

d'un sentiment d'admiration pour le zèle et l'intelligence qui avaient présidé à la formation de la bibliothèque. Rien n'avait été épargné pour réunir les plus curieux monuments non-seulement de la science ecclésiastique, mais encore de l'antiquité latine. La littérature grecque même n'avait pas été tout à fait négligée.

Sur le catalogue figurent deux ouvrages qui attestent que les moines de Corbie ne méconnaissaient pas l'importance de l'étude du grec. Le premier est ainsi désigné : *Epistole Pauli, græce, epistole Pauli, latine*. Il est aujourd'hui conservé à la bibliothèque impériale de Saint-Pétersbourg sous le n° 3 des manuscrits grecs. Il était autrefois coté 31. 2 dans la bibliothèque de Saint-Germain-des-Prés, d'où il fut enlevé au commencement de la Révolution¹. A côté de ce vénérable exemplaire des Épîtres de saint Paul, l'ancien catalogue mentionne un glossaire grec-latin, *Glossarium grecum et latinum*. Je ne saurais dire ce qu'est devenu ce manuscrit, qui fut pendant quelque temps l'un des plus célèbres morceaux de la bibliothèque de Saint-Germain des Prés. Montfaucon, qui le croyait écrit au VIII^e ou au IX^e siècle, nous apprend qu'il avait été dérobé peu d'années avant la publication de la Paléographie grecque².

Il serait trop long d'énumérer les ouvrages de droit, d'histoire, de poésie et d'éloquence, qui représentaient la littérature latine dans la bibliothèque de Corbie. Ils n'étaient guère moins nombreux que les ouvrages des Pères. Je me borne donc à renvoyer au texte même des catalogues.

Il est un genre de productions dont il n'y a pas trace sur

¹ Sur ce manuscrit, voy. Mabillon, *De re diplomatica*, 346, 347; Montfaucon, *Palæographia*, 218, 219; *Nouv. traité de Diplomatique*, I, 695-697, III, 165-167,

et planches 12 et 43; éd. de Muralto, *Catalogus codicum Bibliothecæ imp. publicæ Græcorum*, col. 2.

² *Palæogr.* p. xxvii.

ces catalogues : les ouvrages en langue française. La bibliothèque de Corbie en possédait cependant plusieurs, mais aucun d'une époque très-ancienne. A peine avons-nous à citer une règle de Saint-Benoît, écrite au XIV^e siècle¹, un exemplaire de la Bible historique de la même époque², et une copie du Roman de la Rose³.

Je n'ose pas inscrire sur cette liste une version française du Psautier, remontant à l'époque de Philippe-Auguste, dont il ne subsiste plus que la seconde partie, depuis qu'on a soigneusement gratté les portions de feuillets qui contenaient la version des soixante et onze premiers psaumes⁴. Baluze et après lui d'autres bibliographes l'ont attribuée à l'abbaye de Corbie⁵. En effet, sur le calendrier placé en tête du volume, on trouve la mention, écrite au XIV^e siècle, de plusieurs saints particulièrement honorés à Corbie : saint Adalard, sainte Bathilde, saint Anscaire et saint Géraud⁶. Mais le même écrivain qui a

¹ Dans le manuscrit 4 du fonds de Corbie, à la Bibl. imp.

² Manuscrit français n° 3 de Saint-Germain.

³ Note de D. Anselme Le Michel, Bibl. imp. Résidu S. G. 1429, f. 56.

⁴ Bibl. imp. fonds lat. n° 768. C'était le n° 2133 des manuscrits de Colbert, et probablement le n° 71 des manuscrits de De Thou.

⁵ Baluze, dans son catalogue des manuscrits de Colbert, décrit ainsi le n° 3133 : « Psalterium latino-francicum vetus, quod videtur fuisse monasterii Corbeiensis. » — Le catalogue des manuscrits du roi (III, 63), à l'art. du manuscrit latin 768, porte : « Psalterium ad usum, ni fallor, monasterii Corbeiensis. » — M. Cocheris (*Documents relatifs à l'histoire de Picardie*, I, 661) a transcrit sans aucune réserve le titre

imprimé au dos du volume : « PSALTERIUM MONASTERII CORBEIENSIS. » — Voici comment s'exprime l'abbé Lebeuf (*Mém. de l'Acad. des inscr.* XVII, 704), dont l'opinion semble avoir été adoptée par M. Le Roux de Lincy (*Livres des Rois*, p. XI) : « Il y a beaucoup d'apparence que ce volume avoit été écrit d'abord à l'usage d'une église où saint Ouen et sainte Foix étoient honorés avec distinction; ces noms sont les seuls qui soient écrits en rouge dans le calendrier (cette observation de l'abbé Lebeuf n'est pas exacte). Ce manuscrit a été ensuite porté au diocèse d'Amiens, et l'on y a ajouté, vers l'an 1300, un grand nombre de saints de ce diocèse, surtout du monastère de Corbie. »

⁶ Conf. le calendrier placé en tête du Cérémonial d'Étienne de Conty, manuscrit lat. 160 de Saint-Germain.

noté ces fêtes a tracé les mots suivants en regard du 29 septembre : *Eodem die, dedicatio hujus ecclesie*. Comme on ne trouve aucune trace d'une dédicace de l'église de Corbie célébrée le 29 septembre¹, je ne pense pas que le manuscrit dont il est question ait été fait ni même approprié à l'usage du monastère de Corbie; mais, selon toute apparence, il a été possédé au XIV^e siècle par un établissement qui se rattachait à Corbie par les liens les plus étroits.

Malgré la rareté des livres français dans l'ancienne bibliothèque de Corbie, il n'est pas douteux que les productions en langue vulgaire n'aient été fort en vogue chez les religieux de ce monastère. Nous en avons deux exemples frappants, qui remontent l'un et l'autre au XIII^e siècle. C'est d'abord « ceste « conte de la terre d'outremer, » que « fist faire le trésoriers « Bernars de Saint-Pierre de Corbie en la carnacion mille « CCXXXII². » C'est ensuite, « li rommans de Troies, » que le moine « Jehans de Flicicourt » traduisit, en 1262, d'après le texte latin « du livraire monseigneur saint Pierre de Corbie, à la « requeste dant Pierron de Besons, aumosnier de Saint Pierre « de Corbie³. »

II. REVUE DES COPISTES ET DES BIBLIOTHÉCAIRES DEPUIS LE VIII^e SIÈCLE JUSQU'AU XIII^e.

Il faut maintenant rechercher par quels moyens ont été amassés les trésors littéraires dont les anciens inventaires viennent de passer sous nos yeux. La plupart sont sortis d'un atelier

¹ Voy. les martyrologes de Corbie, publiés par D. Martène, *Thesaurus*, III, 1571 et 1593.

² *Bibliothèque de l'École des chartes*, cinquième série, I, 64.

³ Bibliothèque de Copenhague, ancien

fonds royal, n. 487. Je dois cette indication à notre savant confrère, M. Victor Leclerc, qui l'a tirée de la *Description des manuscrits français du moyen âge de la bibliothèque de Copenhague*, par Abrahams. Copenhague, 1844, in-4°, p. 107-109.

de copistes, que le monastère de Corbie entretint depuis Charlemagne jusqu'à saint Louis, atelier dont les travaux furent favorisés d'abord par les rois mérovingiens, qui lui avaient assigné une rente de parchemin à prendre sur un tonlieu¹; ensuite par l'abbé Adalard, qui ordonna en 822 qu'un parcheminier serait attaché à l'abbaye².

Les religieux qui ont travaillé dans cet atelier, du VIII^e au XIII^e siècle, n'ont guère cherché à se faire connaître. Il en est cependant plusieurs dont les noms nous ont été conservés. C'était un devoir de les arracher à l'oubli. J'ai donc dressé une liste qui comprend non-seulement les copistes, mais encore les bibliothécaires (*armarii*) et les religieux qui dirigeaient les travaux de transcription. Ceux-ci sont souvent confondus avec les copistes dans les souscriptions et les dédicaces. Pour montrer combien cette association était dans les habitudes monastiques, j'appellerai l'attention sur une miniature du XII^e siècle³, représentant un moine de Corbie, qui offre à saint Pierre un livre, avec cette inscription : *Hoc munus oblatum monstrat amorem duorum*. Près de la tête du moine est écrit ce vers :

Da michi sub pedibus posse jacere tuis.

Il reste une place en blanc; elle était destinée, selon toute apparence, à recevoir l'image du moine qui avait copié le manuscrit, et qui se joignait à son frère pour l'offrir au patron de l'abbaye. — Dans des vers tracés à la fin d'un évangélaire du XI^e siècle⁴, le copiste est encore associé au moine qui avait fait entreprendre la copie :

¹ « Carta tomì quinquaginta. » (Diplôme de Chilpéric II, en 716. Pardessus, *Dipl.* II, 309.)

² « Pargaminarius unus. » (Statuta Adal. dans Guérard, *Polypt. d'Irm.* II, 30.)

³ Manuscrit latin 684. 2 de Saint-Germain.

⁴ Manuscrit lat. 107 de Saint-Germain. Ce volume n'est pas venu de Corbie, mais probablement de Toul.

Nauta rudis pelagi ut sævis ereptus ab undis,
 In portum veniens, pectora læta tenet,
 Sic scriptor fessus, calamum sub calce laboris
 Deponens, habeat pectora læta quidem.
 Ille Deo dicat grates pro sospite vita,
 Proque laboris agat iste sui requie.
 Mercedem habeat, Christo donante, per ævum
 Ille qui hunc librum scribere jussit. Amen¹.

Les religieux qui ont corrigé les manuscrits ne peuvent pas être séparés de ceux qui les ont copiés. Ils ont parfois signé leurs travaux de révision; mais le plus souvent ils ne se sont pas fait connaître, soit qu'ils aient gardé un silence absolu, soit qu'ils aient simplement noté que le manuscrit avait été relu. Comme exemple de ces notes, j'ai relevé celle qu'on lit à la fin d'un volume écrit en lettres onciales et chargé de corrections²: *Relegi, Agustini episcopi de concordia evangelistarum finit liber³ IIII per gratia Christi.*

J'ai dressé, suivant l'ordre alphabétique, la liste des bibliothécaires de Corbie et des moines qui ont copié ou révisé des manuscrits pour cette abbaye, depuis le VIII^e siècle jusqu'au XIII^e. Cette liste s'ouvre par le nom d'Abellinus.

ABELLINUS. Ainsi s'appelait le scribe qui a collationné, probablement au VIII^e siècle, l'exemplaire de Tite-Live conservé à la Bibliothèque impériale sous le n^o 5730 du fonds latin. Dans ce manuscrit, à neuf endroits différents⁴, on lit la note *Recognobi*, laquelle, aux folios 22, 176 et 225 verso, est suivie du mot *Abellini*⁵. — Que ce manuscrit ait primitivement

¹ Le manuscrit porte : « Ille qui hunc
 « scribere jussit librum. Amen. »

² Manuscrit lat. 758 de Saint-Germain.

³ On avait d'abord mis *libri*.

⁴ F. 22, 77 v^o, 127, 176, 225 v^o, 281,
 342, 383 et 442.

⁵ Au f. 77 v^o, la note *recognobi* est suivie
 des lettres *vos* (peut-être *vbs*) surmontées

fait partie de la bibliothèque de Corbie, c'est ce qu'on est autorisé à supposer quand on le compare avec un Nouveau Testament qui provient authentiquement de cette abbaye¹. Cette ressemblance n'est pas, à la vérité, une preuve décisive; mais elle n'est pas le seul argument qui puisse être invoqué. Au commencement du xvii^e siècle, le manuscrit dont je parle ne se composait que de 469 feuillets. Celui qui forme aujourd'hui le 470^e et dernier fut retrouvé plus tard parmi les manuscrits de Corbie. Au haut du feuillet retrouvé, D. Anselme Le Michel a tracé une note qu'on a mutilée à dessein, mais dont il reste encore ces mots : *nobili exemplari superesse hic apud Corbeiense monasterium*. Il me semble donc démontré que le manuscrit de Tite-Live, collationné par Abellinus, appartenait primitivement à la bibliothèque de Corbie, et qu'il en fut enlevé au xvi^e ou au commencement du xvii^e siècle par un voleur, qui laissa par mégarde à Corbie un feuillet du précieux volume.

ADALARDUS ABBAS. L'abbé Adalard, pendant qu'il était exilé dans l'île de Noirmoutier (814-821), y fit copier, en caractères lombardiques, un exemplaire de l'Histoire tripartite². Mabillon³ a fait graver les premières lignes du manuscrit et la note qui en constate l'origine : *Hic codex Hero insula scriptus fuit, jubente sancto patre Adalardo dum exularet ibi*.

ADALARDUS MONACHUS. Le manuscrit latin 1276 de Saint-Germain a été fait au ix^e siècle par l'ordre d'un moine nommé Adalard. C'est ce qu'a fait observer Mabillon dans une

d'un signe d'abréviation. — Au f. 127 on voit *vbis*, avec un signe d'abréviation sur la lettre v.

¹ Bibl. imp. fonds de Corbie, n^o 7.

² Manuscrit lat. 460 de Saint-Germain. Ce volume a été dérobé à l'époque de la Révolution.

³ *De re diplom.* 352.

note placée en tête du volume¹. De plus, D. Grenier² a relevé, à la fin du manuscrit, cette singulière souscription :

ΑΔΑΛΧΑΡΔΟΙΣ ΜΟΝΑΧΟΙΣ ΙΟΥΣΤΗ ΦΗΡΗ ΥΟΛΟΙΜΕΝ ΗΣΤΟΙΤ·
ΤΩ ΘΩ ΗΚΑΡΗΣΤΗΑΣ·ΑΜΗΝ·

Aujourd'hui on chercherait vainement cette note; elle a disparu dans le siècle dernier, quand une main barbare enleva les trente-quatre derniers feuillets du manuscrit 1276³. La note que D. Grenier nous a conservée ne fait pas seulement connaître le nom du moine Adalard, elle est aussi un témoignage de la prétention que ce religieux avait de connaître le grec, et, à cette occasion, il est bon de remarquer que le manuscrit 1276 contient un assez grand nombre de mots plus ou moins correctement écrits en caractères grecs.

ALARDUS ARMARIUS. Le bibliothécaire Alard est cité comme témoin dans un acte de l'année 1167⁴.

ANDREAS PRIOR. Le frontispice d'un Commentaire sur le Lévitique⁵ représente le prieur André qui offre son livre à saint Pierre. André était prieur de Corbie en 1174 et 1178, comme on le voit par le tableau suivant, dans lequel j'ai essayé de donner la chronologie des prieurs de Corbie pendant le XII^e siècle :

Johannes prior, 1127 : Cartul. blanc de Corbie, fol. 137.

Ingravo prior, 1136 : *ib.* fol. 119.

Arnulfus prior, 1144 : *ib.* fol. 111 v°. — 1153 : Cartul. de Saint-Jean

¹ « Hæc scripta jussu Adalhardi monachi Corbeiensis. »

² Collection Grenier, 50, p. 97, et supp. lat. 1548, f. 153.

³ Le manuscrit 1276, suivant une note très-ancienne écrite sur le premier feuillet, renfermait : « Codex Hieronimi contra Jo-

« vinianum libri II, et Expositio symboli « a Rufino edita liber I. » Il ne reste plus que les deux livres de saint Jérôme.

⁴ Cart. blanc de Corbie, fol. 106. — Moreau, 75, fol. 17 v°.

⁵ Manuscrit latin 316 de Saint-Germain.

d'Amiens, fol. 68. — 1154: Cartul. noir, fol. 218. — 1158: Cartul. blanc, fol. 113 v°.

Ricerus ou *Richerus prior*¹, 1158: *ib.* fol. 59. — 1160: *ib.* f. 97.

Alcerus ou *Alcherus prior*, 1160: Cartul. blanc, fol. 107 v°. — 1161: Cartul. noir, fol. 159 v°, et Moreau, 71, fol. 21. — Les prieurs Aucher et Richer figurent tous les deux, en 1160, dans une charte de Jean, abbé de Corbie: Moreau, 70, fol. 52, et manuscrit latin 5441. 1, p. 297.

Hugo prior, 1162: Cartul. blanc, fol. 135. — 1164: *ib.* fol. 129. — 1166: *ib.* fol. 114, et Cartul. de Saint-Jean d'Amiens, fol. 94. — 1167: Cartul. blanc fol. 106, et Moreau, 75, fol. 17 v°. — 1168: Charte orig. de Robert, évêque d'Amiens, pour le prieuré de Saint-Laurent².

Arnulfus prior, vers 1170 (1169-1172): Cartul. blanc, fol. 134 v°.

Andreas prior, 1174: *ib.* fol. 96 et 146. — *Andreas prior et elemosinarius*, 1178: *ib.* fol. 100 v°.

Erchenbaldus ou *Erkenbaldus prior*, 1183: *ib.* fol. 131 v°; Cartul. noir, f. 159 v°.

Richerus prior, 1185: Cartul. blanc, fol. 131; Cartul. noir, fol. 160. C'est sans doute lui qui est cité comme sous-prieur en 1160, en 1164 et en 1167: Cartul. blanc, fol. 107 v°, 129, 64 et 106; Moreau, 75, fol. 17 v°.

Johannes prior, 1203: Cartul. blanc, f. 174.

ANGILBERTUS ABBAS. Vers l'année 880, Angilbert, abbé de Corbie, fit copier un ouvrage de saint Augustin, et dédia la copie au roi Louis, frère de Carloman. Le manuscrit est à la Bibliothèque impériale³. Au commencement et à la fin sont deux pièces de vers, dont Mabillon a publié le texte⁴ et dont il a fait graver quatre lignes⁵.

AUDOINUS. A la fin d'un manuscrit du x^e siècle⁶, j'ai relevé cette note: *Ego Audoinus scripsi*.

FELIX. Un moine nommé Félix paraît avoir travaillé avec

¹ *Richerus supprior*, en 1163: Cart. de Saint-Jean d'Amiens, fol. 68.

² Cette charte faisait partie de la collection de M. Bigant, à Douai.

³ N. 1322 du fonds latin de Saint-Germain.

⁴ *Analecta*, in-folio, p. 425. L'éditeur a omis les six derniers vers, qui n'ont pas d'importance.

⁵ *De re diplom.* 365.

⁶ N. 1275 du fonds latin de Saint-Germain.

Jean le Borgne, vers l'année 1164, à l'exécution du manuscrit de Florus dont il sera bientôt question¹.

HELYAS. Un volume, dont les caractères semblent indiquer la fin du XII^e siècle², a été écrit par un moine nommé Hélye (*Helyas*).

HERBERTUS. En tête du manuscrit latin 43 de Saint-Germain est une grande peinture du XII^e siècle, divisée en six compartiments; les trois compartiments supérieurs contiennent les images de saint Pierre, de saint André et de saint Léonard. Dans les trois compartiments du bas, on voit: d'abord un évêque avec la légende AMALARIUS; — ensuite un moine offrant un livre, avec la légende HERBERTUS; — enfin un second moine écrivant un livre avec la légende ROBERTUS. Il me paraît certain que le peintre a voulu représenter l'évêque Amalarius, dont le traité *De divinis officiis* est contenu dans le volume; — le moine Herbert, qui a fait exécuter le manuscrit, — et le moine Robert, qui l'a copié.

Le moine Herbert est celui qui figure à la date de 1178 dans le Cartulaire blanc de Corbie³. Probablement il ne diffère pas de Herbert Dursens, à qui nous devons trois autres manuscrits:

1^o Volume contenant des ouvrages de Julien de Tolède, de saint Cyprien, de saint Augustin et d'autres auteurs⁴. Sur le frontispice on voit un moine offrant un livre à saint Pierre et à saint Paul; l'image du moine est accompagnée de cette inscription: FRATER HERBERTUS DURUS SENSUS.

2^o Ouvrage de Jonas, évêque d'Orléans⁵. La copie se termine par ces mots: *Obsecro te, lector, memento Herberti Dursens, qui pro amore Dei et utilitate legentium librum istum renovari fecit.*

¹ Plus bas, à l'article JOHANNES MONOCULUS, p. 287.

² Bibl. imp. fonds de Corbie, n^o 3.

³ Fol. 96.

⁴ Ms. lat. 325 de Saint-Germain.

⁵ Ms. lat. 301 de Saint-Germain.

3° Gloses de Gilbert de la Porrée sur les Psaumes¹. L'acrostiche suivant se lit sur le premier feuillet du volume :

H Hoc in psalterio quicumque legens meditaris,
 E Es velut in stadio ridendus si pigritaris.
 R Ruminet ergo pio cor amore quod ore profaris;
 I Instet ad hoc ratio cognoscere quod modularis.
 B Brutus es obsequio, si psallens mente vagaris.
 E Exue te vicio, sistendo chorove vel aris.
 R Rectus in hoc studio recte psalmista vocaris.
 T Tuncque procul dubio pure Domino famularis,
 V Vocis in officio si mente sonos imitaris.
 S Sic jam de bravio certus spe glorificaris.
 D Disce super psalmis quod habundant viribus almis;
 V Virtus illorum penetrat secreta polorum;
 R Reddit jocundum quemvis animo gemebundum;
 V Vincula peccati levat, obsistit levitati,
 S Solatur mestos, reprimit motus inhonestos;
 S Submonet et mentem, sibi placet ut omnipotentem;
 E Excitat ignavos, revocans a crimine pravos.
 N Non tacet inferna, spondet quoque regna superna.
 S Signat et omne bonum sine fine Dei fore donum.
 V Verrit iter morum, medicinam fert viciorum;
 S Subditur et dignus finis, quia laude benignus.
 His aliisque bonis variis psalmi decorati,
 Simpliciter per cordis iter vocisque rotati,
 Fructificant, quia gratificant summe bonitati.
 Nunc gravibus quia criminibus miser ha! male nector,
 Te precibus quam supplicibus pulso, tibi flector,
 Ut memorem non immemorem nostri fore, lector.
 Dulcorem non indecorem summus tibi rector,
 Quando sacre libro scripture pandet in isto,
 Quem fieri feci, qui versibus his quoque lusi,
 In quibus est nomen, quod in ethere fulgeat. Amen.

¹ Ms. lat. 313 de Saint-Germain.

HUGO DE CASTRIS. Le manuscrit latin 308 de Saint-Germain, qui remonte au XII^e siècle, se compose d'une vingtaine de cahiers de parchemin. Au haut du verso du dernier feuillet de chaque cahier, on remarque une ou deux lettres tracées en vermillon. La réunion de ces lettres forme la phrase :
HUGO DE CASTRIS ARMARIUS ME FECIT.

INGELRANNUS. Quatre vers, placés à la fin d'un manuscrit de saint Augustin¹, nous apprennent que le volume a été copié par Enguerran sous la direction de Robert :

Exceptit facto sibi premonitore Roberto
Ingelrannus opus monachus quo scriberet istud,
Quod pro posse suo describens et sine lucro
Pro se suppliciter petit exorare legentes.

ISAAC. Une copie des Épîtres de saint Paul² a été faite au X^e siècle par l'ordre d'un moine nommé Isaac : *Isaac indignus monachus propter Dei amorem et propter compendium legentium hoc volumen fieri jussit. Quicumque hunc librum legerit Domini misericordiam pro eo exoret. Amen.*

IVO. Le frontispice d'un manuscrit du XII^e siècle³, renfermant des ouvrages de saint Jérôme et d'Origène, représente un moine prosterné aux pieds de saint Jérôme. Quatre vers montrent qu'il s'appelait Ivès et qu'il avait fait exécuter le volume :

Doctor amore tui celebris Hieronime librum
Fecit frater Ivo fieri servus tuus istum.
Sub pedibus doctoris iners ego presbiter Ivo
Decubo, qui meritis clarus conjungitur astris.

¹ Ms. lat. 327 de Saint-Germain. — ² Bibl. imp. fonds de Corbie, n^o 6. — ³ Ms. lat. 1273 de Saint-Germain.

C'est sans raison que D. Grenier¹ fait remonter ce manuscrit au milieu du ix^e siècle pour l'attribuer à Ives, moine de Corbie, dont il est question dans les lettres de Loup de Ferrières.

JOHANNES AMBIANENSIS. Dans la seconde moitié du xii^e siècle, Richer fit copier un ouvrage de saint Augustin² par Jean d'Amiens. Richer était sans doute prieur ou sous-prieur de Corbie³.

JOHANNES DE FLISSICURIA. Frère Jean de Flixécourt a composé, en 1275, un recueil liturgique⁴, qui se termine par cette souscription : *Ad honorem Trinitatis et perpetue ac gloriose virginis Mariæ et beatorum apostolorum Petri et Pauli et omnium sanctorum quorum corpora et reliquie in hac Corbeïensi ecclesia continentur, compositus est liber iste a fratre Johanne de Flissicuria, anno ab incarnatione Domini MCCLXXV. Quem qui furatus fuerit seu maliciose abstulerit, anathema sit, et cum Juda traditore Domini et cum Juliano apostata, cum hiis etiam qui dixerunt Domino Deo : « Recede a nobis, scientiam viarum tuarum nolumus, » in districti judicii die recipiat porcionem. Fiat, fiat. Amen.* Il est assez curieux de voir cette longue formule de malédiction dans un manuscrit de la seconde moitié du xiii^e siècle.

Jean de Flixécourt a composé sur l'histoire des reliques conservées à Corbie un assez intéressant traité, dont la Bibliothèque impériale possède deux exemplaires⁵, et qui a été publié par Mabillon⁶. L'occasion s'est déjà présentée⁷ de citer la traduction du faux Darès, qu'il acheva en avril 1262.

JOHANNES MONOCULUS. Sous les nos 39 et 40 du fonds latin de Saint-Germain, sont deux volumes en tête desquels on

¹ Coll. Grenier, 50, p. 216.

² Ms. lat. 243 de Saint-Germain.

³ Voy. plus haut, p. 282.

⁴ Ms. lat. 704 de Saint-Germain.

⁵ Fonds latin de Saint-Germain, n° 704, fol. 122, et n° 1050, fol. 128.

⁶ *Acta*, IV, 1, 372.

⁷ Plus haut, p. 277.

lit le titre suivant : *Continentur in hoc volumine expositiones epistolarum beati Pauli apostoli, ex libris sancti Augustini, doctoris eximii, a quodam Floro collecte*. A la fin se trouve une souscription qui mérite d'être rapportée, quoiqu'elle ait été déjà citée par Mabillon¹ : *Compositus est liber iste a Richero monacho, subprioro, et Johanne, suo scriptore et monoculo, anno quo restituta est ecclesia Sancti Johannis Corbeie et Turonis est secunda sedes Romane urbis, anno MCLXIII, Ludovico rege Francorum, Theodorico episcopo Ambianensi, Johanne abbate Corbeiensi. Liber Sancti Petri Corbeie; qui furatus fuerit anathema sit. Amen, amen. Fiat, fiat*. Au commencement du premier volume est une peinture assez remarquable. Entre autres détails, on y distingue trois médaillons superposés dans l'ordre suivant : 1° médaillon renfermant l'image de saint Paul; 2° médaillon renfermant l'image d'un moine, avec cette légende RICH' : c'est incontestablement le sous-prieur Richer, qui fit faire le volume en 1164; 3° médaillon renfermant l'image d'un copiste, avec la légende FELIX. Je conjecture que Félix est un copiste, qui aura prêté son concours à Jean le Borgne.

Nous devons encore deux autres volumes à Jean le Borgne. L'un est un recueil d'homélies², copié en 1179, comme l'indique cette note mise au bas du feuillet 169 verso : *Scriptus est liber iste a Johanne scriptore et monoculo, in illo anno quo rex Philippus, filius Ludovici regis, inunctus est*. L'autre³ est un exemplaire de l'Histoire scholastique de Pierre le Mangeur, qui se termine par cette souscription : *Anno incarnati Verbi MCLXXXIII scriptus est liber iste a Johanne monoculo, quo rex Francorum Philippus, filius Hludovici regis, passus est horribilem guerram a comite Flandrensi Philippo et comite Theobaldo, et cometissa Campaniensi, et duce Burgundiensi, et Stephano comite Blesensi*.

¹ *Analecta*, in-folio, p. 489. Cf. *De re diplom.* 371.

² Bibl. imp. man. lat. 51 de Saint-Germ.

³ Bibl. imp. fonds de Corbie, n° 2.

LEUTCHARIUS ABBAS. Parmi les manuscrits latins de Saint-Germain-des-Prés, on conservait, sous le n° 205 (jadis 122), une Exposition de saint Ambroise sur l'Évangile de saint Luc. Ce manuscrit a été volé au commencement de la Révolution. Deux notes, dont Mabillon a publié le fac-simile¹, nous apprennent que l'Exposition sur saint Luc avait été copiée par l'ordre de l'abbé Leutchaire. La première porte, *Leutcharius abba jussit fieri*; la seconde : *Leutcharius jussit hunc sanctum scribere librum*. Leutchaire gouvernait le monastère de Corbie au milieu du VIII^e siècle².

NEVELO. En tête d'un martyrologe écrit au XII^e siècle³, on a figuré un moine à genoux offrant un livre à saint Pierre. La peinture est accompagnée de cette inscription : *In nomine sancte et individue Trinitatis. Ego frater Nevelo, hujus sancti cenobii Corbeiensis alumnus⁴, in sancto habitu constitutus, sed conscientiae sarcina utcumque pregravatus, hunc libellum, propriis sumptibus elaboratum et propria manu prout potui descriptum, obtuli Domino et patrono nostro beatissimo Petro apostolo . . .* — Le frontispice qui, dans le même manuscrit⁵, précède la règle de saint Benoît, représente encore frère Névelon prosterné aux pieds de saint Benoît. Enfin le manuscrit se termine par un martyrologe abrégé, à la fin duquel⁶ on lit cet avertissement de Névelon : *Quicumque lector hic legerit, hoc deesse non ignorantia noverit Nevelonis scriptoris, qui pro animæ suæ remedio scripsit, sed detruncatione folii exemplaris. Qui vero alio reppererit hoc quod hic deest, huic pagine caritatis amore inserere procuret. Quicumque nos tenes sive legis, scito domnum Nevelonem nos ad hoc scripsisse ut nos adjungamur libro de capitulo ab eodem Nevelone composito*. Au bas de la page, on lit encore cette

¹ *De re diplom.* 361.

² *Gallia christ.* X, 1266.

³ *Bibl. imp. fonds de Corbie*, n° 5, f. 11 v°.

⁴ Sic.

⁵ Fol. 132 v°.

⁶ Fol. 194 v°.

recommandation : « O lector, memento Nevelonis, qui prout
« potuit ad compendium legentium nec[non] caritative scrip-
« sit. Amen. »

Quelques lignes de la main de Névelon terminent aussi le
manuscrit latin 854 de Saint-Germain. Sur le dernier feuillet
il a lui-même tracé cette prière : « Anima fratris Nevelonis et
« omnium fidelium vivorum et defunctorum anime requiescant
« in pace. Dic, bone lector : Amen. Fiat. Amen. »

Dans le manuscrit latin 1543 de Saint-Germain, plusieurs
cahiers sont écrits par Névelon, qui a pris soin d'y inscrire
son nom¹.

Je lui attribue aussi la première partie du manuscrit latin
1312 de Saint-Germain, dans laquelle on remarque ces notes :

Ut Corbeia bono caruit Fulchone patrono
Cepit destitui nobilitate sui.

« Verum est. Requiescat N. in pace. Amen. Fiat. » (F. 1 v°.)

Quicumque hos sermones legeris, memento in orationibus tuis [fratris
Nevelonis], qui eos in quodam Ambianensi libro inventos, in honore sanc-
torum apostolorum, prout potuit, in hoc libro pro salute anime sue de-
scripsit. Porro hec utcumque scripta ut melius rescribat qui insumpserit la-
borem, hæc in exemplar, et adeo habeat retributionem. (F. 15 v°.)

Enfin le dernier feuillet du manuscrit 241 du même fonds
porte une note qui paraît être de la main de Névelon².

¹ « Hanc gloriosam translationem amici
« Dei Nicholai archiepiscopi frater Nevelo,
« misericordia Dei indigens, prout potuit,
« ad commodum legentium scripsit, unde
« pleno et magno corde exorat ut quisquis
« hanc legerit dicat : *Anima fratris Nevelonis*
« *omniumque legentium et omnium fidelium de-*
« *functorum anime requiescant in pace!* » (F. 5.)
— « De fratre Nevelone pietatem habeas. »
(F. 19.) — « Frater Nevelo, monachus no-

« mine solo, prout potuit karitative ad
« compendium legentium hic scripsit. » (F.
« 23.) — O domine lector, pro pietate dic :
« *Anima fratris Nevelonis, qui hec descrip-*
« *sit, et omnium fidelium anime requiescant*
« *in pace. Amen. Fiat. Amen.* » (F. 24.) —
« Frater Nevelo manu sua scripsit, et ideo
« requiescat in pace. Amen. » (F. 24 v°.)

² « Ut Corbeia bono caruit Fulchone pa-
« trono, Cepit destitui nobilitate sui. Ideo

Ce religieux mourut pendant l'administration de l'abbé Robert (1123-1142), suivant une conjecture de D. Grenier¹, qui paraît très-plausible.

ODOLRICUS. Dans le manuscrit latin 825 de Saint-Germain se lit cette souscription : « Ego frater Odolricus, indignus le-
« vita, scripsi in honore Apostolorum principis Petri Corbeien-
« sis. Quapropter rogo te, lector, per adventum Domini, ut in
« orationibus tuis memineris mei. »

RATBERTUS. A la fin d'un exemplaire de l'Exposition de saint Ambroise sur l'Évangile de saint Luc², le nom de RATBERTUS était écrit en lettres capitales. Mabillon, qui en a fait graver le *fac-simile*, croyait que c'était la signature de Paschase Ratbert³. Dans une note inédite sur un ancien catalogue des abbés de Corbie⁴, le savant bénédictin dit positivement que le texte du livre avait été révisé par Ratbert⁵.

RATOLDUS. Dans le calendrier qui fait partie du manuscrit latin 287 de Saint-Germain⁶, à la date du 15 mars, on lit ce distique :

Abbatis domni stat mentio sancta Ratoldi,
Istum qui fecit scribere quippe librum.

Ratold était abbé en 972 ; il mourut en 986⁷.

RICHERIUS. Le sous-prieur Richer fit copier, en 1164, un manuscrit de Florus dont il a été question plus haut⁸. Un manuscrit de saint Augustin, dont j'ai aussi parlé⁹, a été transcrit par l'ordre de Richer.

« requiescat in pace. Similiter Nevelo. Fiat.
« Fiat. »

de l'Histoire de Corbie, par Bonnefons.

⁵ « Quem (librum) postea Ratbertus
« manu propria emendavit. »

¹ Coll. Grenier, 51, p. 426.

² Ms. latin 205 de Saint-Germain.

³ *De re diplom.* 360.

⁶ F. 36.

⁷ *Gallia christ.* X, 1272.

⁴ Cette note inédite de Mabillon est
attachée au commencement du tome II

⁸ Plus haut, p. 287.

⁹ Plus haut, p. 286.

ROBERTUS. J'ai déjà eu l'occasion de mentionner Robert, qui fit copier un manuscrit de saint Augustin, au XI^e siècle¹, et un moine du même nom, qui travaillait, au XII^e, sous la direction de Herbert².

ROBERTUS DE CURCELLIS. Au XIII^e siècle, Robert de Courcelles, moine de Corbie, fit transcrire un recueil de Vies de saints³. Il s'est fait connaître par cette inscription : « [Hunc « cod]icem ego Robertus de Curcellis, . . . Sancti Petri Cor- « beie monachus, feci fieri, [offeren]s illum Deo et beato Pe- « tro, in honore sancti Eligii, Noviomensis episcopi, et aliorum « quorum vite vel actus in eo continentur. »

RODRADUS. Le Sacramentaire qui forme le n^o 286 du fonds latin de Saint-Germain⁴ a été écrit par Rodrade, que Hilmerade, évêque d'Amiens, avait ordonné prêtre le 4 mars 853. Cette circonstance nous est révélée par une longue inscription, partie en prose, partie en vers, dans laquelle Rodrade demande les prières des prêtres qui se serviront de son Sacramentaire :

Ego Rodradus, misericordia Dei indigens, victus Hilmeradi antistitis jussionibus, vinctusque episcopalis auctoritatis excommunicationibus, III nonas martii, sacerdotalis ministerii trepidus suscepi officium, anno incarnationis dominicæ DCCCLIII, indictione I, epacta VII, concurrente VII, termino paschali IIII kalendas aprilis. Quicumque hanc ordinationis meæ adnotatiunculam legeris, et per hunc codicem dominici corporis consecrationem recitaveris, tuis quæso precibus adjutus, dicatum Christo exhibere sacerdotium et supernæ visionis consequi merear bravium.

Hunc ego Hrodradus, sanctorum indignus alumnus,
Composui librum, Christi sub honore dicandum.
Officiis sacris agni dum victima digni

¹ Plus haut, p. 285.

² Plus haut, p. 283.

³ Manuscrit latin 505 de Saint-Germain.

⁴ Ce Sacramentaire a été employé par Ménard pour son édition du Sacramentaire de saint Grégoire.

Relligione pia sacram mactatur ad aram;
 Qui licet indignus meritorum dote bonorum
 Destituar, noxæ nimio sub pondere vilis,
 Saltem hujus studui doni pietate placere
 Altithrono regi, ferimus quo iudice cuncti
 Pro merito nostro mercedis præmia dignæ.
 Te quoque suppliciter, Christi benedictæ sacerdos,
 Codicis istius frueris qui forsitan usu,
 Inter sacrorum sollemnia sis memor ipse,
 Posco, mei, precibusque Deum mihi conciliato.
 Obsequio cujus cœlestia munera libas.

Cette inscription, dont Mabillon¹ a fait graver le commencement, est surtout curieuse par la date qu'elle contient. On y voit que Rodrade fut ordonné prêtre le 4 mars 853. Nul doute qu'il ne s'agisse ici de l'année 853 commencée à la Circoncision, ou plus probablement encore à Noël. En effet, le 4 mars 853, selon cette manière de compter, coïncide avec le samedi des quatre-temps de carême, c'est-à-dire avec un jour que l'Église avait dès lors choisi pour faire les ordinations. L'inscription de Rodrade est un excellent exemple à citer pour établir qu'en France, au IX^e siècle, l'année commençait à Noël.

VUARAMBERTUS. Garembert a copié un traité de Paschase Radbert². Le manuscrit, dont les caractères dénotent l'époque carlovingienne, se termine par une souscription dans laquelle le scribe invite le lecteur à prendre garde d'effacer l'écriture : car, dit-il, l'homme qui ne sait pas écrire ne soupçonne pas les difficultés du travail des copistes. Le port n'est pas plus doux pour le navigateur que la dernière ligne du manuscrit pour l'écrivain. Trois doigts tiennent le roseau, mais tout le corps travaille : « Amice qui legis, retro digitis teneas, ne subito litteras deleas, quia ille homo qui nescit scribere nul-

¹ *De re diplom.* 363. — ² Manuscrit latin 823 de Saint-Germain.

« lum se putat habere laborem; quia, sicut navigantibus dulcis
 « est portus, ita scriptori novissimus versus. Calamus tribus
 « digitis continetur, totum corpus laborat. Deo gratias. Ego in
 « Dei nomine Vuarembertus scripsi. Deo gratias. » Un autre ma-
 nuscrit de Corbie¹ est orné d'une souscription qui présente
 beaucoup d'analogie avec la précédente. Les premiers mots
 ont été grattés; on lit encore : « . . . Sed tu, lector qui legis,
 « ora pro scriptore, si Deum habeas adiutorem et protectorem.
 « Tres digiti scribunt, sed totum corpus laborat. Sicut navi-
 « ganti dulcis est portus, ita scriptori novissimus versus. Deo
 « gratias. Amen, amen. Fiat, fiat². »

III. DIVERSES ACQUISITIONS DE MANUSCRITS DEPUIS LE IX^e SIÈCLE JUSQU'AU XIII^e.
 — DOTATION DE L'OFFICE DE BIBLIOTHÉCAIRE. — RELIURE — PRÊT ET COMMUNI-
 CATION DES LIVRES. — BIBLIOTHÈQUE DES PRIEURS.

J'ai fait connaître plusieurs religieux au zèle desquels la bi-
 bliothèque de Corbie dut ses principaux accroissements. Pen-
 dant la période dont je m'occupe (du IX^e au XIII^e siècle), ce
 dépôt s'enrichit aussi par différentes acquisitions de manuscrits
 étrangers.

Ainsi, quoique l'écriture lombardique ait été quelquefois
 employée en France³, il n'est pas douteux que la plupart des
 nombreux manuscrits en caractères lombardiques venus du
 monastère de Corbie n'aient été exécutés en Italie : tels sont
 les n^{os} 203, 213, 216, peut-être 290, 724, 738, 760 et 783
 du fonds latin de Saint-Germain.

¹ Manuscrit latin 263 de Saint-Germain.

² Cf. les souscriptions qui sont à la fin
 des manuscrits latins 5566 et 7491 A de
 la Bibliothèque impériale. Voyez aussi la
 souscription d'un manuscrit de l'abbaye
 de Saint-Amand (n^o 382 de la bibliothèque

de Valenciennes), rapportée par M. Man-
 geart, *Catalogue des manuscrits de Valen-
 ciennes*, p. 373.

³ Témoin le manuscrit copié à Noir-
 moutier, par l'ordre de l'abbé Adalard,
 dont il a été question plus haut, p. 280.

L'origine italienne de certains manuscrits de Corbie ne repose pas sur de simples conjectures; elle est attestée par des faits positifs. Une lettre publiée par les bénédictins¹ nous apprend que Paul Diacre, prêtre du Mont-Cassin, envoya à l'abbé Adalard un manuscrit des lettres de saint Grégoire le Grand, dont il avait lui-même revu le texte². D'autre part, nous savons que Wala rapporta de Rome quatre antiphonaires que le prêtre Amalarius alla consulter à Corbie pour composer son traité *De ordine antiphonarii*³.

Les liens qui unissaient les abbayes de Corbie et de Corvey étaient trop étroits pour que la bibliothèque de Corbie ne se soit pas enrichie, par voie d'échange ou autrement, de quelques volumes exécutés dans les monastères allemands. Il est donc tout naturel de trouver à Corbie plusieurs manuscrits en caractères saxons, et notamment les deux volumes⁴ qui ont fourni à Mabillon⁵ les types de l'écriture saxonne. Il ne faut pas non plus s'étonner d'y rencontrer des gloses germaniques, peu nombreuses à la vérité, mais remontant à l'époque carlovingienne⁶.

L'Irlande fut même mise à contribution : témoin un volume du XI^e siècle⁷, qui contient une collection de canons irlandais⁸. La souscription suivante se lit au dernier feuillet :

¹ *Acta sanctorum ordinis S. Ben.* I, 397.

² Ce manuscrit, qui portait, à Saint-Germain-des-Prés, le numéro 169, et plus anciennement le numéro 858, a été volé en 1791. (Voyez Mabillon, *De re diplom.* 360 et 361.)

³ Voy. le prologue du *Liber de ordine antiphonarii*, dans *Bibliotheca Patrum* (Paris, 1644), X, 503.

⁴ Ces manuscrits, conservés à la bibliothèque de Saint-Germain sous les numéros

800 et 211 (autrefois 257 et 660), ont été volés en 1791.

⁵ *De re diplom.* 351.

⁶ Manuscrit latin 853 de Saint-Germain, fol. 58 v°.

⁷ Manuscrit latin 121 de Saint-Germain.

⁸ Cette collection, qui se retrouve aussi dans le manuscrit latin 3182 de la Bibliothèque impériale, a été publiée en partie par d'Achery (*Spicil. in-fol.* I, 492) et par Martène (*Thes.* IV. 1).

Mihi xraxanti literas
 Missereatur Trinitas.
 Melior est sapientia auro,
 Et consilium pretiosius argento.
 Forme dignitas aut vetustate extinguitur,
 Aut morbo deflorescit, aut utroque dedecoratur.

Pro me, frater, oraveris pictorem parvi codicis Deum ut mea debita largiatur innumera. Arbedoc clericus ipse has collectiones conscripsit lacinionese conscriptionis, Hael Hucar abbate dispensante, quas de Sanctis Scripturis vel ex divinis fontibus hic in hoc codice glomerati sunt sive ætiam de decreta sancti patres sinodi qui in diversis gentibus vel linguis construxerunt. Obsecro itaque vos omnes qui in hunc senatum prædicare sive decrevere seu interpretare vel discernere dilectaveritis scripture me pro Arbedoc herum poli rogare non distolatis ut mihi humunculo in vita, in morte et post mortem misertum fore dignetur. Pax legendi, sanitas audiendi, vitam perficiendi in futuro. Curio in commune hunc solio tueatur.

Les feuilles d'un ancien manuscrit irlandais servent de gardes au manuscrit 1275 du fonds latin de Saint-Germain, et l'inscription *Sancte Marie dyl Loham*, qui se voit sur le manuscrit 332 du même fonds, désigne peut-être une église de l'Irlande¹.

Les moines de Corbie ne laissaient pas échapper les occasions d'acheter des manuscrits qui se présentaient en France. Ce fut sans doute par voie d'acquisition qu'ils se procurèrent, du temps de Philippe-Auguste, un ou plusieurs volumes qui avaient appartenu à maître Daniel de Corbie². Ils achetèrent aussi des livres déposés chez les usuriers. Ils enrichirent ainsi leur bibliothèque des commentaires de Pierre Lombard sur le psautier.

¹ Il convient peut-être de citer ici un manuscrit de Corbie, sur lequel mon confrère M. Renan a appelé mon attention. C'est le manuscrit latin 1188 de Saint-Germain, qui renferme des traités

grammaticaux composés par des Irlandais.

² Dans le manuscrit latin 330 de Saint-Germain, on lit cette note, écrite vers l'année 1200: « Liber Sancti Petri Corbeie. De libris magistri Danielis de Corbeia. »

C'est, du moins, ce que semblent indiquer les notes que j'ai relevées sur les gardes du manuscrit 51 de la bibliothèque d'Amiens.

Salomon Brito, clericus, tradidit, de voluntate et absensu Hugichionis Lombardi, fratri Radulpho et preposito abbacie Corbeie istum librum, dicto Hugichioni obligatum pro quatuor libris et dimidia, die Veneris in festo beati Bertholomei apostoli, anno Domini M CC septuagesimo quarto, presentibus dicto fratre Radulpho et dicto Hugichione, Matheo de Sancto Dionisio, Johanne de Insula, Hugone Picardo clerico, Jacobo de Carnoto. Isti duo libri, silicet Salterium et Evangelia glossata, nisi tantum modo pro quatuor libris et dimidia parisiensium

Hoc Psalterium glosatum est memoriale magistri Radulfi Normandi pro xxxiii solidis parisiensium vi denariis, quos sibi acomodavi pro Matheo Lombardo. Item vult habere viii solidos ad minus pro tercia parte vocabulorum Bible quam sibi tradidit ad vendendum.

Matheus tradidit istum librum magistro Johanni de Corbie, die sabbati post festum beati Petri ad vincula.

Questo ee lo saltero de maestro Arri de Chorbia che por s. xxx parigini.

Pour subvenir aux frais qu'entraînaient la conservation et l'augmentation de la bibliothèque, le garde des livres disposait de certaines rentes qui lui avaient été assignées par le couvent et confirmées par le pape Alexandre III. Il recevait annuellement dix sous de chacun des grands officiers du monastère et cinq sous des officiers d'un ordre inférieur; il touchait encore une rente de trois muids de grain due par les religieux de Clairfai et les revenus de la terre de Bralères¹.

D'après les termes mêmes de la lettre d'Alexandre III, une partie des fonds alloués au bibliothécaire servait à couvrir les frais de reliure; mais ces frais devaient être bien minimes. Rien n'est, en effet, plus simple que les vieilles reliures des manus-

¹ Le texte de la lettre d'Alexandre III est à la fin de ce mémoire.

crits de Corbie. Elles se composent ordinairement de deux planchettes recouvertes d'une peau blanche; comme feuilles de garde on prenait des parchemins de rebut, notamment les rouleaux qu'on avait mis en circulation à la mort des abbés. Dans les gardes ou dans les couvertures des manuscrits qui ont passé par les mains des relieurs de Corbie, j'ai reconnu les fragments d'une dizaine de rouleaux, savoir :

1° Deux morceaux du rouleau de Foulques, abbé de Corbie, mort en 1095. Au commencement et à la fin de la seconde partie du manuscrit latin 327 de Saint-Germain.

2° Un morceau du rouleau de l'abbé Robert, mort en 1142. A la fin du manuscrit latin 262 de Saint-Germain.

3° Un débris de rouleau paraissant appartenir à l'année 1205. Ce fragment, que D. Grenier¹ avait vu dans le manuscrit latin 851 de Saint-Germain, n'existe plus; il a été enlevé par les ouvriers qui ont relié le volume.

4° Un fragment de rouleau de la fin du XIII^e ou du XIV^e siècle. Au commencement du manuscrit latin 825 de Saint-Germain.

5° Un morceau de rouleau du commencement du XIV^e siècle. A la fin du manuscrit latin 195 de Saint-Germain.

6° Un fragment d'un rouleau de l'année 1314 (peut-être le rouleau de l'abbé Garnier de Borrenc). Dans la reliure du manuscrit latin 1287 de Saint-Germain.

7° Un fragment d'un rouleau de l'année 1325 (peut-être celui de l'abbé Henri de Villers). Les relieurs ont fait disparaître ce morceau, que D. Grenier² avait vu dans le manuscrit latin 337 de Saint-Germain.

8° Un fragment d'un rouleau de l'année 1342. Dans les gardes du manuscrit latin 1390 de Saint-Germain.

¹ Bibl. imp. coll. de D. Grenier, 13, f. 31 v°. — ² *Ibid.* f. 32.

9° Deux fragments d'un rouleau du XIV^e siècle. Dans le manuscrit latin 1538 de Saint-Germain.

10° Un fragment d'un rouleau du XIV^e siècle que D. Grenier¹ a vu dans le manuscrit qui est maintenant à la bibliothèque d'Amiens sous le n° 406.

Les moines de Corbie administraient leur bibliothèque avec une certaine libéralité; ils ne refusaient pas de prêter leurs livres aux abbayes qui en avaient besoin, soit pour les consulter, soit pour les faire transcrire. Cet usage est attesté par des notes inscrites sur les gardes de quelques volumes. Ainsi nous lisons à la fin du manuscrit latin 1276 de Saint-Germain : *Liber iste de Corbeia; sed prestaverunt nobis eum usque pascha*. Vers le commencement du XIII^e siècle, les religieux de Corbie prêtèrent un ouvrage de Jean Scot aux moines de Saint-Vincent de Laon. Ceux-ci donnèrent en gage un livre incomplet intitulé *Peri phision*. Par une note placée sur les gardes du volume prêté, le bibliothécaire de Corbie recommandait de ne pas garder le *Peri phision*, ou encore mieux de le brûler, à cause des erreurs qu'il renfermait². Le *Peri phision* est, à n'en pas douter, l'ouvrage de Jean Scot, qui fut solennellement condamné en 1226 par Honorius III³.

Plus d'une fois, soit par négligence, soit par suite d'un échange, les livres déposés en gage n'étaient pas retirés par les emprunteurs.

C'est ainsi sans doute que les moines de Corbie devinrent

¹ Bibl. imp. coll. de D. Grenier, 13, fol. 32 v° et 33.

² « Iste liber est de conventu Corbeie, « sed monachi habent unum memoriale « pro isto libro, scilicet Periphision, sed « non totum, quod memoriale vel combu- « ratur vel reddatur monachis Beati Vin-

« centii in Lauduno; melius tamen esset, « ut credo, quod cumbureretur propter he- « reses dampnatas que sunt in eo. » (Manus- crit latin 309 de Saint-Germain.)

³ Albéric de Trois-Fontaines, à l'an 1225. La lettre d'Honorius est indiquée dans Bouquet, XVIII, 793.

propriétaires d'un manuscrit du XI^e siècle qui appartenait à l'abbaye de Saint-Pierre de Gand¹.

Sous le règne de saint Louis, la bibliothèque de Corbie fut mise à contribution par les juges chargés de décider le procès auquel donnait lieu la possession du corps de saint Éloi. Ils se firent communiquer, en 1259, par l'abbé de Corbie, deux volumes, dont l'un paraît avoir été la Chronique de Hugues de Sainte-Marie, et l'autre l'Histoire d'Eusèbe avec les continuations. On verra, à la fin de ce mémoire, les deux lettres qui furent écrites à ce sujet en février et en octobre 1259².

Il paraît que les prieurés dépendants du monastère de Corbie avaient de petites bibliothèques à l'usage des moines qui résidaient dans ces établissements. La Bibliothèque impériale possède au moins cinq volumes de Saint-Laurent de Heilly³, maison dont l'un des prieurs, Hugues de Fouilloy, tient une place honorable dans les annales littéraires du XII^e siècle⁴.

IV. DIVERSES ACQUISITIONS DE MANUSCRITS DEPUIS LA FIN DU XIII^e SIÈCLE
JUSQU'À LA FIN DU XV^e.

Avec le XIII^e siècle s'ouvrit, pour la plupart des bibliothèques monastiques, une ère de décadence. Le relâchement de la discipline entraîna l'abandon des habitudes studieuses; le cloître cessa d'être l'atelier des copistes.

Plus heureuse que beaucoup de maisons bénédictines, l'abbaye de Corbie ne laissa pas s'éteindre les traditions littéraires qui faisaient sa gloire depuis plus de quatre siècles. Les moines ne se contentèrent pas de conserver la bibliothèque formée par

¹ Manuscrit latin 848 de Saint-Germain.

² Manuscrit latin 1057 de Saint-Germain, f. 193 v^o et 252 v^o.

³ Manuscrits latins 323, 329, 1030, 1204 et 1356 de Saint-Germain. D. Grenier (ma-

nuscrit 1548 du suppl. lat. f. 96) signale le manuscrit 693 comme venu de Saint-Laurent; j'ignore sur quel fondement repose cette conjecture.

⁴ *Hist. litt.* XIII, 492.

leurs prédécesseurs; ils la dotèrent de livres nouveaux. Mais ces livres n'étaient plus, comme par le passé, l'œuvre des moines eux-mêmes; la plupart étaient exécutés à Paris par des copistes séculiers. Depuis la fin du XIII^e siècle jusqu'à la fin du XV^e, l'histoire de la bibliothèque de Corbie se réduit à peu près à l'énumération des religieux qui ont acheté des livres ou qui en ont fait copier. En passant en revue cette seconde catégorie de bienfaiteurs, je suivrai l'ordre chronologique.

JEAN DU CANDAS. Le Cérémonial d'Étienne de Conty porte que Jean du Candas, moine de Corbie, fonda son obit en donnant deux missels pour le grand autel, les missels de la chapelle saint Lucien et plusieurs autres livres¹. L'un de ces missels, copié en 1289 par Girard d'Amiens, existe encore à la bibliothèque d'Amiens². On trouve aussi dans le même dépôt une Somme de Raimond de Peñafort, que Jean du Candas acheta à Paris, le 27 janvier 1297 (nouv. st.)³. Ce moine est surtout connu pour avoir dirigé, en 1295, la rédaction du *Cartulaire noir* de Corbie⁴.

THOMAS DE PISSY. En 1313, Thomas de Pissy, prieur de Corbie, fit écrire par Jean d'Aboval, clerc, un recueil de Vies de saints⁵.

Au commencement du XV^e siècle, on célébrait encore à Corbie l'obit de Thomas de Pissy, qui avait donné à l'abbaye, entre

¹ « Dompnus Johannes du Candas, monachus hujus loci, pro obitu suo dedit nobis duo missalia de magno altari et missalia de cappella sancti Luciani, cum pluribus aliis libris. » (Bibl. imp. manuscrit latin 160 de Saint-Germain, f. 277 v°.)

² Manuscrit 156 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 120.

³ Manuscrit 267 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 211.

⁴ Bibl. imp. manuscrit 19 du fonds de Corbie. (Voy. Cocheris, *Documents manuscrits relatifs à l'Hist. de la Picardie*, I, 553.)

⁵ A la fin du manuscrit latin 490 de Saint-Germain, on lit ces mots : « Hic liber fuit scriptus a Johanne d'Aboval, clerico, anno Domini MCCCXVI, in die Conceptionis beate Marie Virginis, mense Decembri. Et fecit me fieri Thomas de Pisei, prior istius ecclesie. »

autres ouvrages, un *Catholicon*, c'est-à-dire le Dictionnaire de Jean de Gênes¹.

JEAN « DE CRENSIS » ou D'AMIENS. Pendant qu'il étudiait à Paris, un moine de Corbie, Jean *de Crensis*, quelquefois appelé Jean d'Amiens, à cause du lieu de sa naissance, employait son serviteur, Michel de Bray, comme écrivain²; il fit copier plusieurs ouvrages sur l'Écriture sainte et le droit canonique³; l'un d'eux est daté de l'année 1339⁴.

JEAN PINCHON. La bibliothèque d'Amiens⁵ possède deux livres qui viennent de Jean Pinchon, moine et infirmier de Corbie; le premier est une Somme, le second, un Apparat sur les Clémentines, qui fut acheté par ledit Jean, en 1378, de maître Nicolas *de Haronis*, Tournaisien.

ÉTIENNE DE CONTY. Le principal bienfaiteur de la bibliothèque de Corbie, à la fin du xiv^e siècle, fut Étienne de Conty, dont je dois raconter la vie en quelques mots. Né dans la ville d'Amiens⁶ vers le milieu du xiv^e siècle, Étienne était fils d'Étienne de Conty et de Jeanne de Poix⁷. Il avait un frère nommé Guillaume⁸. De bonne heure, selon toute apparence, il fit profession dans l'abbaye de Corbie, d'où il vint à Paris suivre les cours de l'Université et prendre ses degrés en droit canon.

¹ « Dompnus Thomas de Pissy, prior « hujus loci. . . . pro obitu suo annuatim « dedit nobis librum *Catholicon* et librum « de apostolis et quatuor doctoribus universalis Ecclesie et librum novum de confessoribus. » (Cérémonial d'Étienne de Conty, manuscrit latin 160 de Saint-Germain, f. 278 v^o.) Le nom de « Thomas de Pesci » est encore inscrit au 14 juin dans un obituaire de Corbie. (Bibl. imp. fonds de Corbie, n. 4.)

² Manuscrit 369 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 286.

³ Manuscrits 32, 33, 369 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 26, 27 et 286.

⁴ Manuscrit 32 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 26.

⁵ Manuscrits 269 et 371 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 213 et 287.

⁶ Bibl. imp. manuscrit latin 70 de Saint-Germain, f. 30 v^o. — Manuscrit 160 du même fonds, f. 289.

⁷ Manuscrit latin 160 de Saint-Germain, f. 285 v^o.

⁸ Manuscrit latin 70 de Saint-Germain, f. 89 v^o.

Il portait le titre de bachelier le 28 février et le 3 octobre 1375¹, et celui de licencié le 9 mars 1376². Il fut reçu docteur vers la fin du mois de juin 1376³. De retour à Corbie, il fut nommé official de l'abbaye, et gagna la confiance de l'abbé Jean de la Goue, qui, le 25 mars 1390, voulut résigner en sa faveur la charge d'abbé. Sans se dissimuler combien l'exécution d'un pareil projet rencontrerait d'obstacles (car la succession de Jean de la Goue était convoitée par des hommes puissants, notamment par les abbés de Saint-Corneille de Compiègne, de Saint-Lucien de Beauvais et de Saint-Éloi de Noyon), Étienne se soumit à la volonté de son supérieur et se rendit à la cour de Rome, où il fut parfaitement accueilli par le cardinal de Viviers et par Clément VII. Mais le souverain pontife fut si vivement pressé par Charles VI, qu'il se vit contraint de donner l'abbaye de Corbie à Raoul de Roye⁴. Cet échec n'empêcha pas Étienne de travailler jusqu'à sa mort à l'entretien ou à la restauration des bâtiments de l'abbaye, et d'en enrichir le trésor et surtout la bibliothèque⁵. Il mourut le 5 octobre 1413⁶, laissant plusieurs ouvrages, notamment une continuation des Chroniques martiniennes⁷, un Cérémonial⁸, des thèses de droit⁹ et un ouvrage intitulé *Suf-*

¹ Catalogue de M. Garnier, p. 282 et 287, d'après les manuscrits 365 et 370 d'Amiens.

² *Ibid.* p. 278, d'après le manuscrit 362 d'Amiens.

³ *Ibid.* p. 300, d'après le manuscrit 383 d'Amiens.

⁴ Manuscrit latin 70 de Saint-Germain, f. 89 v° et 90.

⁵ Voy. dans le manuscrit latin 160 de Saint-Germain, f. 285 v°, l'indication des services rendus à l'abbaye de Corbie par Étienne de Conty. J'y ai remarqué cette phrase : « Dedit conventui per partes et in

« tota summa libros pro servicio divino faci-
« ciendo in dicta ecclesia, tam de die quam
« de nocte, novemdecim libros totaliter
« novos. »

⁶ Hist. de Corbie par Jacques Baron, manuscrit latin 531. 2 de Saint-Germain, f. 125.

⁷ Manuscrit latin 70 de Saint-Germain.

⁸ Manuscrit latin 160 de Saint-Germain.

⁹ Manuscrit latin 951 de Saint-Germain. On possède à la Bibl. imp. (Blancs-Manteaux, n. 18, f. 225) une analyse détaillée de cet ouvrage, par Lorry, docteur agrégé de la faculté de droit de Paris.

*fragium monachorum seu casus decretorum pertinentes ad monachos*¹. Étienne aimait les livres, et ses armes se voient encore sur plusieurs manuscrits de la Bibliothèque impériale² et de la bibliothèque d'Amiens³. Il fit compléter, puis relier un Miroir de Guillaume Duranti⁴. A un exemplaire du Décret de Gratien, il ajouta les histoires et les pailles des décrets avec les brocards du droit canon⁵. Il joignit à une partie de Bible la table des épîtres et des évangiles qui se récitaient à Corbie pendant le cours de l'année ecclésiastique⁶. Un de ses parents du côté maternel, Guillaume de Poix, lui avait laissé un *Rosarium Guidonis de Baysio*; il le donna à l'abbaye⁷, ainsi que beaucoup d'ouvrages qu'il achetait à Paris ou qu'il faisait transcrire. Ainsi il acquit chez le libraire Jean de Beauvais, pour 4 francs, un ouvrage de Thomas de Maalaa, qu'il fit enluminer et relier moyennant la somme de 1 franc et demi⁸. Vers l'année 1374, il acheta du même libraire, pour 34 francs, un exemplaire des Décrétales⁹. Une compilation de Simon Bayret¹⁰ sur les Clémentines lui coûta

¹ Je ne sais si cet ouvrage subsiste encore. J'en ai trouvé le titre sur le catalogue des manuscrits de Corbie, rédigé en 1621 (Bibl. imp. résidu Saint-Germain, 1429, f. 50 v°). D. Anselme Le Michel (*ibid.* f. 7) porte, sur ce traité, le jugement suivant : « Opus est adeo rude et impolitum, ut non mereatur lucem aspicere. »

² Manuscrit latin 160 de Saint-Germain, f. 289.

³ N. 21, 116, 353 et 376, cités par M. Garnier, p. 18, 91, 268 et 293.

⁴ Manuscrit 378 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 295.

⁵ Manuscrit 353 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 263.

⁶ Manuscrit 21 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 19.

⁷ Manuscrit 356 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 271. La note qui mentionnait cette circonstance n'existe plus dans le volume; elle nous est connue par la mention que D. Pardessus en a faite (coll. Grenier, 15, f. 2 v°).

⁸ Manuscrit 381 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 297.

⁹ Manuscrit 359 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 275.

¹⁰ Un autre ouvrage du même auteur se trouve dans le manuscrit 383 d'Amiens. Suivant le catalogue de M. Garnier, p. 208, il est intitulé : « Tabula domini Symonis Bayreti, juris professoris, composita secundum ordinem alphabeticum ad inveniendas plures concordantias ad unam dictionem. »

16 francs, plus 3 francs d'enluminure et de reliure; ce volume, que je crois perdu, n'est plus connu que par la description qu'en a faite D. Pardessus¹. Je suis porté à croire qu'une Somme du cardinal d'Ostie, vendue par Jean de Beauvais, fit partie des livres acquis par Étienne de Conty; cette Somme avait été copiée en 1312 par Jean le Maître, du diocèse de Rouen, à son retour des écoles d'Orléans². Les ouvrages qu'Étienne fit transcrire sont encore plus nombreux; en voici la liste, avec les dates de transcription: 1° en 1374 et 1375, les Commentaires de Henri Bohic sur les Décrétales³; — 2° en 1375, le Traité de Jean André intitulé *Novellæ super regulis juris*⁴; — 3° en 1375, la Table des termes de droit, rédigée par l'Astesan (*frater Astenxis*)⁵; — 4° en 1376, une Table des quatre livres des Sentences⁶; — 5° en 1376 et 1377, le grand ouvrage de Jean André, intitulé *Novellæ super scriptura Decretalium*⁷; — 6° en 1381, la Table de la Somme du cardinal d'Ostie, connue sous le nom de *Oculus Copiosæ*⁸; — 7° en 1394, un Bréviaire⁹; — 8° en 1405, un Lectionnaire¹⁰; — 9° en 1411, un Cérémonial¹¹. Nous savons les noms des principaux écrivains employés par Étienne de Conty.

¹ « N. 121. *Compilatio quatuor apparatus super Clementinas, scilicet Joannis Andreae, Guillermi, Gocellini et Pauli, per Simonem Bayrety.* Coté 121, « H. XIV^e siècle. Ce volume a été acheté par « dom Étienne de Conty, 16 francs, et il « luy en a coûté 3 pour le relier et le faire « enluminer. » (Coll. Grenier, 15, f. 10.)

² Manuscrit 361 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 277.

³ Manuscrit 365 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 280.

⁴ Manuscrit 370 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 286.

⁵ Manuscrit 383 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 298 et 300.

⁶ Manuscrit 383 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 298 et 299.

⁷ Manuscrits 362, 363 et 364 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 278 et 279.

⁸ Manuscrit 383 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 298 et 300.

⁹ Manuscrit 116 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 90.

¹⁰ Manuscrit 153 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 116.

¹¹ Manuscrit latin 160 de Saint-Germain. La souscription qui est au f. 289 de ce manuscrit a été publiée par M. Cocheris (*Notices et extraits des documents manuscrits relatifs à l'hist. de la Picardie*, t. I, p. 656).

Ce sont : 1° Guillaume du Breuil, successivement curé de Saint-Saturnin de Chartres en 1374¹, curé de Villers-le-Vicomte en 1375², chanoine de Saint-Jean de Nogent-le-Rotrou en 1375 et 1376³, vicaire de Sainte-Opportune de Paris en 1377⁴, et chapelain de la même église en 1381⁵; — 2° Jean du Vivier, de Gand, demeurant à Paris, rue des Poirées, dans la maison d'Étienne de Conty, dont il était clerc, en 1376⁶; — 3° Jean Galet, d'Amiens, clerc, en 1394⁷; — 4° Amiot Aubri, natif du diocèse d'Auxerre, en 1405⁸; — 5° Pierre de Ravine, curé de Villers-Bretonneux, en 1411⁹.

Pour nous former une idée de la dépense qu'entraînait l'exécution de ces copies, nous n'avons qu'à examiner les Commentaires de Henri Bohic, qu'Étienne de Conty fit transcrire en 1374 et 1375 (manuscrit 365 de la bibliothèque d'Amiens). Ils forment deux volumes in-folio, l'un de 370 feuillets, l'autre de 388. Une note insérée dans chaque volume¹⁰ nous apprend

¹ Manuscrit 365 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 284.

² Manuscrit 365 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 282.

³ Manuscrits 362, 364, 365, 370 et 383 d'Amiens, Catalogue de M. Garnier, p. 278, 280, 284, 287 et 301.

⁴ Manuscrit 363 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 279.

⁵ Manuscrit 383 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 300.

⁶ Manuscrit 383 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 299. Suivant M. Garnier, la souscription de ce volume porterait : « Per manum Johannis de Vivario, de Gandario. » J'ai pensé qu'il fallait lire : *de Gandavo*.

⁷ Manuscrit 116 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 91.

⁸ Manuscrit 153 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 117.

⁹ Manuscrit latin 160 de Saint-Germain. (Voyez la souscription indiquée page 304, note 11.)

¹⁰ Le texte de la note du premier volume a été publié par M. Garnier, p. 281. Je donne ici la note qui est à la fin du second :

« Item sciendum est quod in isto primo libro sunt 13 sexterni cum duobus foliis; in secundo cum tabula 16, cum octo foliis; in tertio et in quarto 18, cum semiunius; in quinto 14. Et quilibet sexternus in scriptura constitit decem solidos, franco pro 16 solidis. Et totum fecit scribere predictus frater Stephanus per manum domini Guillelmi de Bruolio. Et sic predicti 62 sexterni cum semiunius consti-

que l'ouvrage revint à 62 livres 11 sous, monnaie parisien. Cette somme se décomposait de la manière suivante :

| | livres | sous |
|---|--------|------|
| Salaire de l'écrivain | 31 | 5 |
| Achat et apprêt du parchemin, y compris la réparation des trous | 18 | 18 |
| Prix de six grandes initiales dorées | 1 | 10 |
| Prix des autres enluminures, en rouge et en bleu | 3 | 6 |
| Location d'un exemplaire fourni au copiste par le bedeau des Carmes | 4 | |
| Réparation des trous des marges, et étirage du livre | 2 | |
| Reliure | 1 | 12 |

Les sommes qu'Étienne de Conty déboursa pour faire copier les *Commentaires* de Henri Bohic représentent une valeur intrinsèque d'environ 825 francs de notre monnaie.

EUSTACHE MERCADÉ. Il n'est pas certain qu'Eustache Mercadé ait travaillé à l'accroissement de la bibliothèque de Corbie. Je me reprocherais cependant de passer ici sous silence le nom d'un religieux qui tient une place remarquable dans les *Annales littéraires* de Corbie au xv^e siècle

A la fin du manuscrit 697 de la bibliothèque d'Arras, qui

« terunt juste in scriptura 31 libras cum
« 5 solidis, que faciunt 39 francos cum
« 12 denariis. Item fuerunt decem bote de
« pergameno vitulino cum semiunius po-
« site, una quelibet bota cum rasura et
« reparatione foraminum constitit 36 so-
« lidos, et sic constitit predictus liber in
« pergameno 23 francos cum 10 solidis.
« Item sciendum est quod quinque magne
« littere auree de principiis VI (sic) libro-
« rum cum prima littera tabule constiterunt
« 30 solidos. Item sciendum est quod tota

« alia illuminatio de aduro et rubeo con-
« stitit 4 francos cum 2 solidis. Item scien-
« dum est quod exemplar totius libri
« constitit in locagio a Martino, bedello
« Carmelitarum, quinque francos. Item
« pro foraminibus reparatis in margini-
« bus cum tractione libri 40 solidos. Item
« pro ligatura 2 francos. Summa totalis de
« omnibus expensis factis in predictis
« duobus voluminibus: 62 libre cum 11 so-
« lidis, que juste faciunt 78 francos cum
« tribus solidis. »

renferme le mystère de la Passion et celui de la Vengeance de Jésus-Christ, on lit cette note :

C'est la vengeance Jhesu Crist,
Laquelle composa et fist
Ung clerc moult bien recomandé :
S'eult damp Ustasse Mercadé
A nom, et docteur en décret,
Moult sage fut et moult discret,
Bachelier en théologie,
Et official de Corbie
En son temps; et sans nez un blasme
Penser, priés Dieu pour son âme¹.

M. Vallet de Viriville, qui a consacré un mémoire à l'analyse du mystère de la Passion², a justement fait remarquer qu'Eustache Mercadé est cité dans le *Champion des dames*, d'où il a conclu que cet auteur vivait sous Charles VII. L'*Histoire de Corbie*, composée par Jacques Baron au commencement du XVI^e siècle, confirme l'opinion de M. Vallet de Viriville, et fournit, sur la vie d'Eustache Mercadé, quelques détails dont je dois faire part aux lecteurs.

L'official de Corbie, maître Jean Pinchon, étant mort en 1414, l'abbé lui donna pour successeur Olivier Belle, qui permuta avec Eustache Mercadé, licencié en décret et prévôt de Dampierre³. Eustache exerçait les fonctions d'official on 1418⁴. L'abbaye de Corbie ayant été contestée à Jean de Lion par Guillaume de Hotot, abbé de Cormery, Eustache prit parti pour ce dernier vers l'année 1427. Jean de Lion, pour se

¹ Je cite cette note d'après M. Vallet de Viriville, d'après une description du manuscrit d'Arras que je dois à M. Guesnon, professeur au collège de cette ville, et d'après le *Catal. des manusc. d'Arras*, p. 339.

² *Bibliothèque de l'École des Chartes*, 1^{re} série, v, 37-58.

³ Manuscrit latin 531. 2 de Saint-Germain, f. 125.

⁴ *Ibid.* f. 127.

venger, ne se contenta pas d'enlever à Eustache le titre d'official, il le dénonça aux Anglais comme criminel de lèse-majesté pour avoir communiqué avec les ennemis. Sur cette dénonciation, Eustache fut emprisonné dans le beffroi d'Amiens et condamné, en 1427, à une amende de 200 livres parisis¹. Le 8 septembre 1437, une sentence du Châtelet remit Eustache en possession de l'officialité de Corbie, et cette sentence fut confirmée par le parlement le 2 mai 1439².

PIERRE DE FONTAINES. Au XIV^e ou au XV^e siècle, les livres de maître Pierre de Fontaines, médecin de l'église de Corbie, furent réunis à la bibliothèque de l'abbaye. La Bibliothèque impériale³ et la bibliothèque d'Amiens⁴ possèdent chacune un volume ayant appartenu à ce médecin.

GILLES CATHERINE. Gilles Catherine, religieux de Corbie, acheta, en 1460, un volume contenant divers traités philosophiques⁵. En 1462, pendant qu'il étudiait le droit à Paris, il acquit deux manuscrits que je n'ai pu retrouver, et qui portaient à Corbie, au XVIII^e siècle, les nos 24 et 46⁶. Il fit copier et copia lui-même en partie un recueil de droit canon⁷. Gilles Catherine était prieur de Saint-Laurent en 1489⁸.

JACQUES RANSON. En 1451, Jacques Ranson, qui fut depuis abbé de Corbie, fit acheter à Paris par Richard Boulart la Somme de Barthélemy de Pise⁹. Le catalogue des manuscrits de Corbie, rédigé au XVIII^e siècle¹⁰, indique, sous les nos 238

¹ Manuscrit latin 531. 2 de Saint-Germain, f. 129 et v^o.

² *Ibid.* f. 132 v^o.

³ Manuscrit latin 628 de Saint-Germ.

⁴ N. 419; Catalogue de M. Garnier, p. 339.

⁵ Manuscrit 405 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 325.

⁶ Collection Grenier, 15, f. 4 v^o et 5 v^o.

⁷ Manuscrit 382 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 297.

⁸ Histoire de Corbie, par Jacques Baron, manuscrit latin, 531. 2 de Saint-Germain, f. 142 v^o.

⁹ Manuscrit 271 d'Amiens. M. Garnier (p. 215) a publié les six vers relatifs à l'acquisition du manuscrit.

¹⁰ Collection Grenier, 15, f. 20 et v^o.

et 246, deux autres volumes ayant appartenu à Jacques Ranson.

CHARLES CAUBBET. Charles Caubbet, religieux de Corbie, enrichit la bibliothèque de plusieurs volumes. En 1461, il acquit pour elle un exemplaire du Livre de la consolation de la philosophie de Boëce, copié en 1422¹. La même année, il acheta un manuscrit des Comédies de Térence, qui avait été exécuté en 1438 par « Blasius Manganellus de Cesana². » Charles Caubbet avait le goût de la littérature antique. En 1459, il se fit prêter par le prévôt de la cathédrale d'Amiens un manuscrit de Virgile, qui, après avoir appartenu au collège des Chollets de Paris, est maintenant la propriété de la Bibliothèque impériale³.

JACQUES LOHINEL. Jacques Lohinel, religieux de Corbie, bachelier en décret et prévôt de Vesly et de Monchy près Arras⁴, fit copier, en 1466, les commentaires de Henri Bohic sur les Décrétales. L'ouvrage formait deux volumes, qui portaient, au xviii^e siècle, les n^{os} 25 et 54 dans la bibliothèque de Corbie. Jacques Lohinel avait pris pour copiste Jean Luxi, de Corbie. Sur ces volumes, qui sont probablement perdus, on voyait un écu d'azur chargé de trois coquilles ou vannets d'or, 2 et 1⁵.

Un autre manuscrit, que je crois également perdu, avait été

¹ Manuscrit 407 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 328.

² Manuscrit 441 d'Amiens; Catalogue de M. Garnier, p. 362.

³ Fonds latin, n. 7941. En tête de ce manuscrit on lit la note suivante : « Anno « Domini MCCCCLIX, ego Karolus Caub-
« bet, religiosus ecclesie Beati Petri Cor-
« beyensis, recepi istud volumen a vene-
« rabili domino Nicholao de Coqueris,

« preposito Beate Marie Ambianensis, pro-
« mitens ad ejus nuntium sibi restituere.

« Teste meo signo manuali : CH. CAUB-
« BET. »

⁴ En 1489, Jacques Lohinel avait titre de prieur claustral. Histoire de Corbie, par Jacques Baron, Manuscrit latin 531. 2 de Saint-Germain, f. 142 v^o.

⁵ Collection Grenier, 15, f. 3, 4 v^o, 6 et 12.

exécuté en 1463 par le même copiste, qui a terminé son travail par ce vers, d'ailleurs bien connu :

Detur propterea scriptori pulchra puella.

C'était, au XVIII^e siècle, le n^o 44 des manuscrits de Corbie¹. La bibliothèque d'Amiens possède un quatrième manuscrit copié, en 1458, par le même Jean Luxi².

FLORIMOND COULON. En 1466, frère Florimond Coulon, moine de Corbie, chargea Jean Debin d'écrire un Diurnal³.

ANONYME. Un répertoire de droit, coté n^o 149 dans la bibliothèque de Corbie, au XVIII^e siècle, avait été copié, en 1467, par un moine de Corbie, à l'université de Louvain⁴.

A l'aide de cette liste et de celle qui forme la deuxième division de ce mémoire, on peut dresser un tableau chronologique d'une trentaine de manuscrits, dont la date est certaine, et dont l'étude est, par conséquent, du plus grand intérêt pour la paléographie.

Voici ce tableau :

| | |
|--------------------------|--------------------------------------|
| Vers 750. S. Germ. 205. | 1295. Corbie, 19. |
| Vers 820. S. Germ. 460. | 1312. Amiens, 156. |
| Vers 855. S. Germ. 286. | 1313. S. Germ. 490. |
| Vers 880. S. Germ. 1322. | 1339. Amiens, 32. |
| Vers 980. S. Germ. 287. | 1374 et 1375. Amiens, 365. |
| 1164. S. Germ. 39 et 40. | 1375. Amiens, 370 et 383. |
| Vers 1175. S. Germ. 316. | 1376. Amiens, 383. |
| 1179. S. Germ. 51. | 1376 et 1377. Amiens, 362, 363, 364. |
| 1183. Corbie, 2. | 1381. Amiens, 383. |
| 1275. S. Germ. 704. | 1394. Amiens, 116. |
| 1289. Amiens, 156. | |

¹ Catalogue conservé dans la collection Grenier, 15, f. 5 v^o.

² Manuscrit 405 d'Amiens: Catalogue de M. Garnier, p. 324.

³ Manuscrit 122 d'Amiens: Catalogue de M. Garnier, p. 95.

⁴ Collection Grenier, 15, f. 13. Le manuscrit est probablement perdu.

1405. Amiens, 153. 1466. Jadis 25 et 54 de la bibliothèque de Corbie; ces manuscrits sont perdus.
1411. S. Germain, 160. 1466. Amiens, 122.
1422. Amiens, 407.
1438. Amiens, 441. 1467. Jadis 149 de la bibliothèque de Corbie; ce manuscrit est perdu.
1458. Amiens, 405.
1463. Jadis 44 de la bibliothèque de Corbie; ce manuscrit est perdu.

V. DISPERSION DES MANUSCRITS DEPUIS LE XVI^e SIÈCLE.

Le XVI^e siècle et le commencement du XVII^e furent une époque désastreuse pour la bibliothèque de Corbie. Les moines en étaient venus à ce point d'ignorance, que, de leur propre aveu, la plupart ne comprenaient pas même les paroles qu'ils récitaient ou qu'ils chantaient aux offices¹. De là d'impardonnables négligences. On vit des prieurs donner sans discrétion d'anciens volumes à leurs amis, et fermer les yeux sur de coupables détournements².

Quand la réforme de la congrégation de Saint-Maur eut donné une vie nouvelle au couvent de Corbie, les moines gémissaient sur la dilapidation de leurs trésors, et accusèrent plusieurs savants d'avoir puisé des livres à pleines mains dans leur bibliothèque. Ils se plaignaient surtout de Masson, de Pithou, du président Brisson, du P. Sirmond, d'André Duchesne et de Jacques Auguste de Thou³. Il paraît certain que le président Brisson avait emprunté plusieurs manuscrits, et qu'il ne les

¹ « Anno salutis 1529, solcito revolvuntur animo multoque cum tempore indolentes tantam in libris nostris mentionem facientibus de divinis officiis, in quibus videlicet continue legimus et cantamus, tantam invalescere incertiam, tum vitio scriptorum, tum incuria predecessorum nostrorum, tum etiam ignorantia nostra tam crassa, ut pauci ex nobis

inveniantur qui mentem rectam habeant ad id quod legunt aut canunt. » (Manuscrit latin 160 de Saint-Germain, f. 309 v^o.)

² Bonnefons, I, 84 v^o.

³ Benoît Cocquelin, *Hist. regalis abbatiæ Corbeiensis compendium*, opuscule publié par M. Garnier dans les *Mémoires de la Société des antiquaires de Picardie*, VIII, 401.

avait pas encore rendus quand un odieux supplice interrompit brusquement le cours de ses travaux¹. D'importantes communications avaient été faites au P. Sirmond; mais rien n'indique qu'il en ait jamais abusé. Je ferai la même observation pour André Duchesne, que les religieux ont accusé d'avoir enlevé, au mois de mai 1633, un ancien catalogue².

La question relative au président de Thou est assez délicate à éclaircir. Les moines prétendaient qu'il avait eu recours à une supercherie pour enrichir ses collections aux dépens du couvent. Pendant les troubles de la fin du règne de Henri III, disaient-ils, de Thou vint à Corbie et fit porter dans la bibliothèque du monastère, qui était solidement voûtée, le blé destiné à la nourriture des troupes. Pendant que les portefaix apportaient et déchargeaient les grains, de Thou examinait les manuscrits et mettait à part les plus curieux. Quand il eut terminé son choix, il fit vider cinq ou six tonneaux de blé, dans lesquels il entassa des livres. Ces préparatifs terminés, il ordonne à ses gens de répandre le bruit que l'ennemi approche, et, profitant du tumulte causé par ces rumeurs, il fait sortir ses tonneaux, qu'il dirige sur la ville d'Amiens. Telle était la tradition de l'abbaye, que D. Bonnefons³ affirme avoir recueillie de la bouche d'un témoin oculaire, D. Adrien de Morceul. Il est assez curieux de mettre en regard le récit du président de Thou. Voici comment il expose les faits dans les Mémoires de sa vie⁴ : « De Thou se rendit à Corbie pour y voir Pons de Belleforière, qui en étoit gouverneur, mais qui étoit alors à la campagne; il l'attendit tout un jour, ce qui lui donna le

¹ Bonnefons, I, 84 v°.

² Il doit s'agir d'un des catalogues renfermés dans le manuscrit 520 de la reine de Suède. (Voyez plus haut, p. 269.)

³ *Monast. Corb. historia* (n° 26 du fonds de Corbie), I, 84.

⁴ Livre III, année 1588, édit. de 1714 p. 177.

« loisir d'examiner les restes d'une précieuse bibliothèque qu'on
 « avoit déjà pillée plusieurs fois, mais où l'on voyoit encore de
 « fort bons livres. Il en mit à part plusieurs, qu'il espéroit re-
 « trouver après la fin des troubles, et dont il prétendoit enri-
 « chir la république des lettres. La cruauté des guerres civiles
 « ne le permit pas ; Corbie fut ruinée quelques années après,
 « et le respect dû à l'église où l'on conservoit ces excellents restes
 « n'empêcha pas la dissipation de ce trésor. Quand il y retourna
 « depuis pour les chercher, quoique le gouverneur que le roi
 « y avoit mis fût des parents de sa femme, quoiqu'il l'assistât
 « de toute son autorité, il ne trouva plus rien dans les coffres
 « où on les avoit enfermés, ni sur les tablettes ; il en vit seule-
 « ment les débris, des planches renversées ou brisées, et les
 « couvertures de ces livres dispersées de tous côtés. »

Laissant à d'autres le soin de tirer une conclusion des deux récits qui viennent d'être rapportés, je me borne à faire observer que, parmi les manuscrits du président de Thou, conservés à la Bibliothèque impériale, j'en ai reconnu qui ont fait partie de la bibliothèque de Corbie. Tel est un volume classé sous le n° 6796 du fonds latin¹, et qui contient les livres XIV-XXI de l'Histoire naturelle de Pline ; à la fin du volume on lit ces mots : *Liber Sancti Petri Corbeie*.

Au reste la bibliothèque du président de Thou n'était pas seule à renfermer des volumes sortis du monastère de Corbie. Claude Dupuy s'en était procuré un certain nombre, parmi lesquels j'ai distingué trois livres de la plus respectable antiquité : le Tite-Live, collationné par Abellinus, dont il a été question plus haut² ; un Stace du ix^e siècle³, sur le dernier feuillet duquel on déchiffre cette inscription à moitié effacée,

¹ N. 176 des manuscrits de de Thou. — ² P. 279. — ³ Manuscrit latin 8051 de la Bibliothèque impériale.

Liber Sancti Petri Corbeie; et un recueil de notes tironiennes (manuscrit latin 8777), dont l'origine n'est pas douteuse, grâce à la note tracée à la fin d'un autre exemplaire du même recueil (manuscrit latin 8779). Cette note, à moitié effacée, est ainsi conçue : *Vet[us] ex[emplar] Cl. Puteani (?) v. c., ex biblioth[eca] Corb[eiensi], nullam habet prefationem, sed scribitur ad finem (?) : EXPLICIUNT NOTÆ SENECAE NUMERO QUINQUE MILIA; finit vero : PLATEOLA*. L'auteur de cette note (Pierre Pithou?) avait certainement en vue le manuscrit 8777, qui a appartenu à Cl. Dupuy, qui est dépourvu de préface et se termine par le mot PLATEOLA, suivi du titre EXPLICIUNT NOTÆ SENECAE NUMERO QUINQUE MILIA. J'en ai conclu que le manuscrit 8777 vient de Corbie.

La bibliothèque du collège de Louis-le-Grand à Paris contenait deux volumes qui proviennent évidemment de Corbie, savoir l'ancien catalogue alphabétique, sur lequel je n'ai pas à revenir¹, et un recueil de lettres pontificales et d'autres pièces².

Dans la collection de manuscrits que l'église de Paris céda à Louis XV en 1756, on remarque deux volumes très-anciens, qui ont à coup sûr appartenu aux religieux de Corbie : un Grégoire de Tours, en lettres cursives mérovingiennes³ et une Vie de saint Wandrille en lettres onciales⁴.

Un recueil de chroniques, copié en 1154 à Corbie, est arrivé à la bibliothèque de Leyde⁵.

¹ Voyez plus haut p. 268.

² Catal. du collège de Clermont, p. 204, n° 571; Catal. de Meerman, p. 109, n. 627; Catal. de sir Thomas Phillipps, p. 20, n. 1776. — Un troisième manuscrit des jésuites, aujourd'hui n° 1735 de Middlehill, renfermant un abrégé du bréviaire d'Alaric, paraît aussi venir de Corbie. (Voy. Hænel, *Lex Rom. Wisig.* p. LXXXII.)

³ Bibliothèque impériale, fonds Notre-Dame, n. 132. Mabillon a donné un *fac-simile* de ce manuscrit dans le *De re diplom.* 349.

⁴ Bibliothèque impériale, fonds Notre-Dame, n. 101 bis. Sur le dernier feuillet on lit cette note remontant à l'époque carlovingienne : « Corbeia monasterio dedicationis basilice Sancti Petri apostoli. »

⁵ M. Bethmann (Pertz, *Script.* VI, 291)

Malgré toutes les dilapidations du *xvi^e* siècle et du commencement du *xvii^e*, la bibliothèque de Corbie, restaurée par les bénédictins de la congrégation de Saint-Maur, n'en restait pas moins un des plus riches dépôts littéraires du nord de la France, comme le prouve un catalogue rédigé en 1621¹.

Lorsque la ville de Corbie fut tombée au pouvoir des Espagnols (15 août 1636), la bibliothèque de l'abbaye fut fréquemment visitée par des jésuites qui accompagnaient l'armée victorieuse; mais ils respectèrent la propriété des moines et ne détournèrent aucun manuscrit².

Quand l'armée française eut repris Corbie, le 14 novembre suivant, Léonor d'Étampes, évêque de Chartres, conseilla de confisquer les manuscrits pour punir les religieux du peu de zèle qu'ils avaient mis, suivant lui, à soutenir les intérêts de la France. Il proposait cette mesure soit pour se faire adjuger les manuscrits, soit pour en enrichir la Bibliothèque du roi ou peut-être celle du cardinal de Richelieu. Quoi qu'il en soit, il fit sceller la porte de la bibliothèque pour qu'aucun volume ne fût distrait. Mais un religieux y pénétra par une fenêtre et fit sortir plusieurs paniers pleins de manuscrits, qu'on cacha avec le plus grand soin³.

Ce n'était pas une solution. Les religieux qui dirigeaient la congrégation de Saint-Maur attachaient un grand prix à conserver dans une de leurs maisons une suite de manuscrits qui devaient offrir un inépuisable aliment à la pieuse érudition des membres de la congrégation naissante. Dans une requête

a signalé ce manuscrit, qui est conservé à la bibliothèque de Leyde sous le n. 30, et au commencement duquel le copiste a mis cette note : « Hic liber Sancti Petri Corbeiensis cenobii anno MCLIII scriptus est. »

¹ Bibliothèque impériale, résidu S. G. 1429, f. 43.

² Relation conservée dans la collection Grenier, 30, f. 332.

³ Même relation combinée avec le récit de Bonnefons, I, 85.

adressée au cardinal de Richelieu¹, ils exposèrent les droits des bénédictins sur une collection de manuscrits composés, recueillis, copiés et conservés par des bénédictins depuis environ dix siècles. Ils demandaient en grâce le maintien de la bibliothèque de Corbie, soit qu'on la laissât à Corbie même, soit que les volumes les plus précieux fussent portés à Paris et déposés dans l'abbaye de Saint-Germain-des-Prés ou dans le prieuré de Saint-Martin-des-Champs, dont le cardinal était commendataire. Le texte de la requête m'a paru digne d'être conservé.

Monseigneur,

Vos très-humbles religieux et dévots orateurs, les supérieurs et religieux de votre congrégation de Saint-Benoist, autrement dicte de Cluny et de Saint-Maur, sur les avis qu'ils ont eu que Monsieur l'intendant de la justice en la province de Picardie avoit dessein de faire transporter à Paris les manuscrits qui sont en l'abbaye de Corbye, remonstrent avec toute humilité à Vostre Eminence que c'est le labeur de leurs pères, qui ont esté les auteurs d'une partie d'iceux et ont transcrit avec beaucoup de soin et de diligence les autres, lesquels ils ont aussi soigneusement conservez, voire les ont rachetez à grand prix de ceux qui les avoient enlevez, et est à craindre que, s'ils sortent de leurs mains, ils seront bientost dissipez et perdus, n'y ayant personne qui soit si jaloux de conserver l'héritage de leurs pères que les propres enfans. Aussi est-on d'accord que le public doit à l'ordre de Saint-Benoist la pluspart des bons livres dont il jouit et retire le fruit aujourd'huy, qui ont esté mis en lumière ou par les religieux de l'ordre, ou autres personnes doctes, qui ont eu beaucoup de liberté de les voir et étudier dans les bibliothèques des religieux qu'ils ne sçavoient avoir ailleurs; que, demeurans dans l'ordre, les religieux qu'on a soin d'y faire avancer aux lettres seront encouragés par l'exemple de leurs devanciers de se rendre plus studieux et diligens de les imiter, non moins en doctrine que en piété; mesme qu'à présent aucuns d'eux s'en servent pour donner au public d'anciens auteurs qui n'ont jamais esté imprimez et sont déjà sur la presse bien

¹ Coll. Grenier, 16, fol. 163.

avancez, pour estre dédiéz à Vostre Eminence; que, s'ils sont privez des dictz manuscrits, leurs travaux seront inutiles, et eux et leurs auteurs perdront tout courage de s'appliquer cy après à l'étude.

Ce considéré, Monseigneur, et que c'est une des premières graces que vos très-humbles religieux et enfans ont demandée à Vostre Eminence depuis l'institution de vostre naissante congrégation de Saint-Benoist, il luy plaise avoir agréable que les dits manuscrits demeurent en la dicte abbaye de Corbye, ou, si elle aime mieux, pour plus grande seureté, qu'ils soient transportez en l'abbaye de Saint-Germain, où il y en a plusieurs autres anciens, ou en son prieuré de Saint-Martin-des-Champs. Et les supplians continueront leurs vœux et prières à Dieu pour la santé et prospérité [de Vostre Eminence] et pour l'accomplissement de ses pieux et généreux desseins, et laisseront à la postérité la mémoire perpétuelle d'un si insigne bienfait.

Le cardinal de Richelieu fit droit aux réclamations des bénédictins. Le sort des manuscrits de Corbie fut remis à la décision du procureur général de la congrégation, qui décida que les meilleurs seraient déposés à Saint-Germain-des-Prés pour être à l'abri du danger des guerres¹.

Je n'ai pu découvrir la date exacte du transport des manuscrits à Paris². Le 28 octobre 1638, Mathieu Molé écrivait à Dupuy : « Pour les livres de Corbie, j'ai toujours convié les « religieux³ de les faire apporter peu à peu et sans bruit; ils « ne m'ont point donné encore avis de l'avoir fait; mais c'est « assez s'ils sont en seureté⁴. » D'un autre côté, un catalogue, fait en décembre 1638⁵, prouve qu'on avait dès lors séparé les manuscrits qui devaient rester à Corbie. Ce fut donc, selon

¹ Relation conservée dans la collection Grenier, 30, f. 332; Bonnefons, I, 85.

² La date de 1636, donnée par D. Tassin (*Hist. litt. de la congrég. de S. Maur*, p. x) n'est évidemment qu'une date approximative.

³ Et non pas *relieurs*, comme porte l'édition de M. Champollion.

⁴ *Mémoires de Mathieu Molé*, tome II, page 430; d'après l'orig. coll. Dupuy, 792, lettre 47.

⁵ Résidu Saint-Germ. 1429, fol. 58.

toute apparence, sur la fin de l'année 1638 que les plus précieux volumes de Corbie furent transférés à Paris¹.

Le choix des manuscrits fut fait avec un remarquable discernement. Il faut en rapporter l'honneur à un religieux dont le nom n'est guère connu, mais qui n'en doit pas moins être rangé parmi les hommes les plus méritants de la congrégation de Saint-Maur; il s'appelait D. Jérôme Anselme Le Michel². Né à Bernay vers l'an 1601, mort en 1644, ce modeste religieux partagea sa vie tout entière entre l'étude et les exercices de piété. Ses papiers, dispersés dans différents recueils de Saint-Germain-des-Prés, prouvent l'étendue de ses connaissances et l'immensité de ses recherches. A lui seul il fit une reconnaissance à peu près complète des bibliothèques et des archives de la plupart des monastères qui avaient accepté la réforme, et ses notes, après avoir dirigé les éditeurs des Pères, après avoir servi de base aux travaux de Luc d'Achery, de Mabillon, de Sainte-Marthe et de tant d'autres, sont encore une mine abondante de renseignements sur l'histoire et la littérature du moyen âge.

Anselme Le Michel se rendit lui-même à Corbie pour choisir les manuscrits qui devaient être portés à Paris³. Il rechercha les textes les plus anciens, et prit à peu près sans exception

¹ Je ne parle pas de vingt-neuf volumes manuscrits ou imprimés, la plupart sans grande importance, que D. Mathieu des Anges, bibliothécaire de Corbie, envoya de Corbie au supérieur de la congrégation, le 26 mars 1639. (Résidu de Saint-Germ. 1429, fol. 51.)

² D. Tassin (*Hist. litt. de la congrég. de Saint-Maur*, p. 35) a consacré à D. Anselme Le Michel un article tout à fait insignifiant

³ Cela résulte de plusieurs notes de D. Anselme Le Michel, contenues dans le volume 1429 du Résidu. (Voy. surtout, fol. 56, la note à moitié déchirée commençant par ces mots : « Vostre révérence « pourra mander si elle trouve bon qu'on « tire encore d'avec les autres ceux cy que « j'y ay laissés, n'estimant pas qu'ils fussent de recherche, bien que peut estre « [ils] n'ayent jamais esté imprimés. »)

tout ce qui pouvait servir aux grands travaux dont Luc d'Achery, à la même époque, soumettait le programme au chapitre général de la congrégation de Saint-Maur¹.

Les manuscrits de Corbie qui furent ainsi placés dans la bibliothèque de Saint-Germain étaient au nombre d'environ quatre cents. Il paraît qu'en principe on les y avait provisoirement déposés²; mais ils ne tardèrent pas à y être incorporés d'une manière définitive. Ils sont compris sans observation dans le catalogue des manuscrits de Saint-Germain qui fut dressé en 1677, et dont Montfaucon a donné l'abrégé³. Dès lors la fortune des manuscrits de Corbie fut inséparablement unie à celle des manuscrits de Saint-Germain. Leur histoire ne présente rien de remarquable jusqu'à la fin du XVIII^e siècle.

Cette collection eut beaucoup à souffrir du vol qui fut commis à Saint-Germain en 1791. Ce fut alors que disparurent environ vingt-cinq des plus beaux et des plus anciens manuscrits de Corbie. La plupart entrèrent dans le cabinet de Dubrowski et de là passèrent dans la bibliothèque de Saint-Petersbourg, dont ils sont l'un des principaux ornements. L'un d'eux (n^o 197 de Saint-Germain) est échu au Musée britannique (n^o 340 du fonds Burney)⁴.

Les livres de Corbie que les voleurs avaient épargnés échappèrent à l'incendie qui dévora une partie de la bibliothèque de Saint-Germain au mois d'août 1794. Ils furent transportés à la Bibliothèque nationale, au nombre d'environ trois cent soixante et quinze, en décembre 1795 et en janvier 1796. Ils sont encore aujourd'hui confondus avec les autres manuscrits

¹ Voy. ce que j'ai dit à ce sujet dans l'introduction du *Catalogue des actes de Phil. Aug.* p. xxxvi et suiv.

² Ben. Cocquelin (*Hist. reg. abb. Corbeiensis compendium*) dit à ce sujet: « Plures

codices bibliothecæ Sangermanensi Parisiensi commodati sunt. »

³ *Bibl. bibl.* II, 1124.

⁴ Je dois ce renseignement à l'obligeance de M. Joseph Stevenson.

de Saint-Germain, et portent les numéros qui leur ont été assignés par les bibliothécaires du XVIII^e siècle.

Il est temps de revenir aux manuscrits qu'on ne trouva pas à propos d'expédier à Paris en 1638, et qui restèrent à l'abbaye de Corbie. Ils étaient au nombre d'environ trois cents. Au mois de décembre 1638, D. Anselme Le Michel en dressa un état sommaire¹. Dans un inventaire rédigé en 1662², ces manuscrits sont mêlés avec les imprimés. Ils furent décrits avec assez de soin d'abord dans un catalogue rédigé vers le commencement du XVIII^e siècle³, dont le prieur D. Joseph Avril communiqua un extrait à Montfaucon⁴; ensuite dans un catalogue qui, selon toute apparence, doit être attribué à D. Pardessus⁵. D. Grenier ne pouvait oublier la bibliothèque de Corbie dans l'histoire de cette abbaye, qu'il avait résolu de donner au public⁶. A cet effet, il retoucha le catalogue de D. Pardessus⁷, et rassembla des notes sur tous les manuscrits de Corbie qui étaient à Saint-Germain-des-Prés⁸. La mort suspendit son travail au moment où la révolution allait fermer toutes les anciennes bibliothèques monastiques⁹.

Les manuscrits de Corbie furent portés à Amiens, probablement dans le cours de l'année 1791. Deux ans après, D. Poirier crut devoir les recommander à l'attention de son ami M. Levrier, qui remplissait alors les fonctions de juge au tribunal d'Amiens. Il l'invita à vérifier s'il ne s'était point égaré

¹ Bibl. imp. résidu Saint-Germain, 1429, fol. 58.

² Bibl. imp. fonds de Corbie, n° 33.

³ Collection Grenier, 15, fol. 42-51.

⁴ *Bibl. bibl.* II, 1406.

⁵ Bibl. imp. coll. Grenier, 15, fol. 1-22.

⁶ Le ms. de cette Histoire est à la Bibl. imp. coll. Grenier, vol. 50-52.

⁷ Coll. Grenier, 15, fol. 32-41.

⁸ Ces notes sont réunies dans le manuscrit 1548 du supplément latin.

⁹ D. Grenier mourut à Saint-Germain-des-Prés, le 2 mai 1789. (Voyez le Nécrologe de l'abbaye de Saint-Germain (Bibl. imp. résidu Saint-Germain, 1150, p. 204). Voy. aussi une lettre conservée à la Bibl. imp. fonds Moreau, 319, fol. 119.)

quelques volumes, et, pour faciliter cette vérification, il lui communiqua un catalogue dressé avant la révolution. Levrier, à qui nous devons des travaux importants sur l'histoire du Vexin, connaissait le prix des anciens manuscrits, et, comme il le disait plus tard, quand il fallut exécuter la loi de la brûlure des monuments féodaux, il savait concilier son devoir de bon républicain avec le goût du gothique¹. Il ne mit aucun retard à vérifier l'état des manuscrits transportés de Corbie dans le dépôt littéraire d'Amiens, et, le 17 mai 1793, il put annoncer à Dom Poirier que tous les manuscrits portés sur l'inventaire étaient sauvés²; il n'en avait trouvé que sept en déficit³.

L'année suivante, Levrier fut officiellement chargé de mettre en ordre et de cataloguer les manuscrits réunis dans le dépôt d'Amiens. L'un de ses premiers soins fut de faire enlever, avec un zèle intempestif, les anciennes couvertures des volumes. Prise pour mettre un terme aux ravages des vers, une pareille mesure entraîna de nombreux et graves inconvénients, qu'il est inutile d'énumérer ici⁴. Cette opération terminée, Levrier rédigea, en quatre cent cinq articles, la notice des manuscrits de la ci-devant abbaye de Corbie. Elle comprend d'abord les volumes portés à l'ancien catalogue, puis des recueils modernes, des registres d'archives et des livres de chœur⁵. Au mois de juin 1803, cette note fut adressée au ministre de l'in-

¹ Lettre du 24 brumaire an 11; Bibl. imp. papiers de D. Poirier, 42, fol. 61.

² *Ibid.* fol. 57.

³ Voici, d'après une lettre du 17 juin 1793 (*ibid.* fol. 59), le numéro et le titre de ces volumes : N. 33, *Clementinae et extravagantes*. — N. 62, *Nicolai de Lyra postilla in prophetas*. — N. 97, *Copie de quelques chartes des rois de France qui*

regardent la ville de Corbie. — N. 123, *Rubricæ totius juris civilis*. — N. 224, *Horatii sermones*. — N. 272, *Rubricæ juris civilis*. — N. 277, *Sermones varii et summa de vitiiis*.

⁴ Voy. le Catalogue de M. Garnier, p. xi et suiv.

⁵ *Ibid.* p. xix. La notice de Levrier existe aux archives de la Somme et à la bibl. d'Amiens, ms. 561, 2°.

térieur, qui la transmit aux conservateurs de la Bibliothèque nationale, avec invitation de choisir les manuscrits les plus importants. L'administration de la Bibliothèque nota soixante et quinze articles, qui lui furent expédiés le mois d'août suivant¹, et qui, depuis cette époque jusqu'à nos jours, ont formé un fonds particulier, appelé fonds de Corbie.

Les manuscrits dont la ville d'Amiens conserva la propriété restèrent dans un profond oubli pendant plus de vingt-cinq ans. Ce fut seulement vers l'année 1828 que le zèle désintéressé de M. Le Prince restaura les volumes privés de leurs reliures et mis en liasses depuis 1793². Dans cette période de temps, plusieurs volumes avaient disparu. De pareils abus ne se sont plus reproduits depuis que les manuscrits d'Amiens ont été régulièrement numérotés et qu'un bon catalogue en a été publié par M. Garnier.

En finissant, je résumerai en deux mots les vicissitudes de la collection dont je viens d'esquisser l'histoire. La bibliothèque de Corbie, l'une des plus considérables qui aient existé en France au moyen âge, est uniquement due au zèle des moines, qui, depuis le VIII^e siècle jusqu'au XV^e, travaillèrent sans relâche à l'enrichir, soit en copiant, soit en achetant des manuscrits. Les trésors patiemment amassés pendant près de huit cents ans sont dilapidés au XVI^e et au commencement du XVII^e siècle. Beaucoup de manuscrits de Corbie passent alors dans différentes collections particulières. Restaurée par les religieux de la congrégation de Saint-Maur, la bibliothèque de Corbie est menacée d'une suppression complète à la suite de la reprise de la ville de Corbie en 1636 par les troupes de Louis XIII. En 1638, quatre cents manuscrits, choisis parmi les plus

¹ Catalogue de M. Garnier, p. XXII et suiv.
On trouve dans cet ouvrage (p. XXIII) l'état

des mss. envoyés à la Biblioth. nationale.
² *Ibid.* p. XXXI.

importants, sont envoyés à Saint-Germain-des-Prés; de là ils arrivèrent à la Bibliothèque nationale en 1795 et 1796, à l'exception d'environ vingt-cinq volumes, qui avaient été volés en 1791, et qui doivent être pour la plupart à Saint-Pétersbourg. L'abbaye de Corbie conserva jusqu'à la révolution près de quatre cents manuscrits, qu'on n'avait pas jugé à propos de porter à Paris en 1638. Cette suite de manuscrits, dans laquelle soixante et quinze volumes ont été pris en 1803 pour la Bibliothèque nationale, forme le fonds le plus curieux de la bibliothèque d'Amiens.